

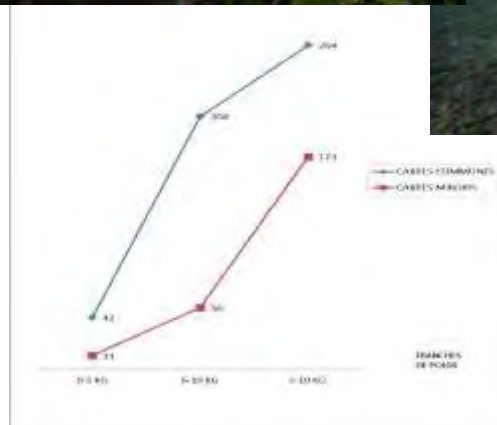
Enquête pêcheurs pour la connaissance des captures de carpes sur la rivière Lot Stratégie de développement du loisir pêche de la carpe



Action LPE 0301 – Loisir Pêche Etude Résultats et interprétation



Février 2014



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	page 3
I)- INTRODUCTION	page 4
II)- SECTEUR GEOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE	page 5
III)- GESTION PISCICOLE	page 6
IV)- OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	page 8
V)- RESULTATS	page 9
VI)- CONCLUSIONS ET GESTION PROPOSEE	page 16
VII)- RESULTATS DETAILLES SUR CHAQUE BIEF	page 18

ANNEXES :

- carnet de capture
- contextes Lot du PDPG 46

REMERCIEMENTS

La Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique tient tout d'abord à remercier l'ensemble des 74 pêcheurs de carpes ayant participé à notre étude. Leur implication au travers notamment du retour des carnets de captures est un élément précieux dans l'exploitation des résultats et par conséquent dans les conclusions qui en sont tirés en faveur d'une gestion cohérente du peuplement de carpes sur la vallée du Lot.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Messieurs Jérémie Bressolles, Bruno Faure et Guy Holman, qui ont été très impliqués dans cette enquête, notamment pour l'aide significative dans la collecte des carnets de captures et l'exploitation statistique des résultats.

I)- INTRODUCTION

La pêche de la carpe sur la rivière Lot est depuis bien longtemps reconnue comme institution. Maintes fois plébiscitée pour son cheptel d'exception, la renommée de cette vallée dépasse aujourd'hui nos frontières.

Dans un cadre idyllique de falaises calcaires, les berges sauvages et calmes du Lot accueillent chaque année un nombre conséquent de carpistes européens venus combattre puis relâcher les magnifiques carpes communes, miroir, cuirs et autres « tartes aux pommes » de la rivière Lot. L'objectif avoué étant de se mesurer à une géante ayant fait la renommée de cette rivière.

Déjà pionnière dans le développement de la pêche de nuit, la Fédération de Pêche du Lot se montre encore une fois progressiste en lançant en étroite collaboration avec les pêcheurs de carpe de son département une vaste étude sur l'état actuel des populations de carpes du Lot. Les carpes du Lot sont en partie issues d'alevinages anciens et ce sont bien souvent ces poissons qui ont fait la renommée de cette rivière. Le but ultime de cette étude sans précédent est de pratiquer des alevinages ciblés en correspondance avec les populations actuelles afin d'assurer le cheptel de demain.

II)- SECTEUR GEOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE

La rivière Lot dans notre département est un haut lieu de la pêche de la carpe, réputé au niveau européen. L'organisation en 2011 du Master Media Carpe à Cahors en est un des symboles avec la capture du record du plus gros poisson de l'histoire des Masters (25,18 Kg).

Plus de 160 km de rives sont aujourd'hui ouvertes à la pêche de la carpe de nuit sur la rivière Lot. La richesse piscicole de cette rivière a généré une très forte fréquentation de carpistes il y a environ une dizaine d'années, avec des captures records en nombre et en poids.

Situation géographique :



Limites de la zone d'études



III)- GESTION PISCICOLE

La rivière Lot dans notre département est gérée par 13 AAPPMA réciprocitaires, il s'agit d'une rivière du domaine public fluvial classée en 2^{ème} catégorie, dont les droits de pêche sont loués à l'Etat par la fédération. Son linéaire est de 151,950 km qui sont divisé en 36 lots séparés par des chaussées ou barrages parfois équipés d'un dispositif de production hydroélectrique.

La pêche amateur aux engins et filets se pratiquent par 130 pêcheurs amateurs sur 20 lots (soit 56 % du domaine public). Il n'existe aucun pêcheur professionnel sur la partie lotoise de la rivière.

La réglementation de la pêche en eau douce de 2^{ème} catégorie s'applique sur l'ensemble de la rivière à quelques exceptions près :

- Pêche de la carpe de nuit sur les lots suivants :
- Pêche du brochet en No-kill sur le lot n° 18 (boucle de Cahors) dans le cadre d'une étude sur la génétique des brochets réalisée par la fédération et l'Université Paul Sabatier de Toulouse. Disposition réglementaire régie par arrêté préfectoral.
- Pêche du black-bass en no-kill sur la retenue hydro-électrique de Cajarc (lot n° 5).
- Pêche de la carpe de nuit sur les secteurs suivants :

COMMUNES	ACCÈS
CAILLAC, LUZECH, PRAYSSAC, PUY L'ÉVÊQUE, DURAVEL, SOTURAC	Entre Caillac et Soturac sur une distance de 60,2 km depuis le ruisseau de Caillac (commune de Caillac) à l'amont jusqu'au chemin des tuileries à l'aval (commune de Soturac). À l'exception de la boucle de Luzech (300m en amont du barrage EDF jusqu'à la déchetterie à l'aval). Attention la mairie interdit tout campement sauvage sur le chemin de la Garenne (soit en rive gauche sur la chaussée des Scambous et l'usine hydro-électrique de Prayssac).
CAHORS	Depuis le pont de Cabessut en amont jusqu'au pont Valentré à l'aval sur les 2 rives. Durant la saison de navigation sur le bief de Cahors, la fréquence de navigation des bateaux à passagers entre le pont Valentré et le moulin de Coty ne permet pas l'installation de lignes sans risques en rive gauche.
CAHORS, LAROQUE DES ARCS, LAMAGDELAINE, ET ARCAMBAL	Depuis la chaussée de Savanac à l'amont jusqu'à la chaussée de Laroque des Arcs à l'aval sur une distance de 6700 mètres sur les deux rives.
CRÉGOLS ET SAINT-MARTIN LABOUVAL	Le Lot, du pont de Cénevières à l'amont, jusqu'à 50 en amont de la chaussée de Crégols sur les deux rives.
LARROQUE TOIRAC ET SAINT-PIERRE TOIRAC	Limite amont depuis 50 m à l'aval du barrage de l'usine électrique de Frontenac jusqu'à la limite aval, 50 m en amont du barrage de Larroque Toirac au lieu dit "Condamines".

En ce qui concerne le PDPG et le Plan des Actions Nécessaires, la rivière Lot est divisé en 4 contextes de type cyprinicole perturbé à gestion patrimoniale différée. Le peuplement piscicole est essentiellement composé des espèces suivantes : TRF, VAI, CHE, GAR, GOU, ABL, ANG, LPP, BAF, BBG, BRE, BRB, BRO, CAA, CAS, CCO, CCU, CMI, GRE, PER, PCH, ROT, SAN, SIL, TAN, TAC, VAN, OCL, PCC.

Les actions principales à engager sur la rivière concernent des travaux de restauration, des annexes fluviales en frayères à brochets, et à favoriser la libre circulation piscicole vers les zones de fraie fonctionnelles ou restaurées.

A ce jour, 6 annexes fluviales ont fait l'objet de travaux de restauration sous maîtrise d'œuvre de la fédération, et 2 sites ont été équipés de frayères flottantes artificielles.

Les études réalisées sur cette rivière par la fédération et le laboratoire Ecolab sur les top-prédateurs depuis maintenant 6 ans nous apportent de précieux éléments en faveur d'une gestion des poissons carnassiers en cohérence avec les enjeux halieutiques.

De la même façon, la présente enquête sur la pêche de la carpe permettra de mener des mesures en faveur de la protection de cette espèce tout en ayant pour objectif une optimisation des enjeux halieutiques avec soutien des populations en cas de besoin.

IV)- OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

a)- Objectifs

- Connaitre le potentiel d'accueil et de captures de chaque bief
- Connaitre les pratiquants, leur nombre, leurs attentes
- Programmer le cas échéant une politique de ré-empoissonnement conforme à la capacité d'accueil des biefs et à l'attente des pêcheurs spécialistes
- Elaborer un plan de gestion et d'alevinage intégrée et pluriannuel à l'attention des AAPPMA gestionnaires des biefs de la rivière Lot.

a)- Méthode

Après avoir identifié et précisé les objectifs de l'étude en partenariat étroit avec des pêcheurs de carpes impliqués dans la gestion du territoire, et notamment dans les AAPPMA du secteur, nous avons rédigé un carnet de capture, joint en annexe du présent rapport. Ce document a été distribué aux carpestes identifiés par la fédération, mais également aux distributeurs d'articles de pêche de la vallée et enfin mis en ligne sur notre site Internet www.pechelot.com.

Le carnet se présente sous la forme d'un tableau agrémenté d'une notice et d'un rappel de la réglementation.

Il est demandé aux pêcheurs de renseigner les éléments suivants :

- Identification du bief ou lot de pêche
- Effort de pêche en nombre d'heures
- Espèces de carpes capturées
- Poids des sujets capturés

Une carte de la rivière avec une sectorisation par lots de pêche est annexée au carnet de capture.

Enfin, un encart est prévu pour recueillir les remarques ou information de divers ordres de la part des pêcheurs.

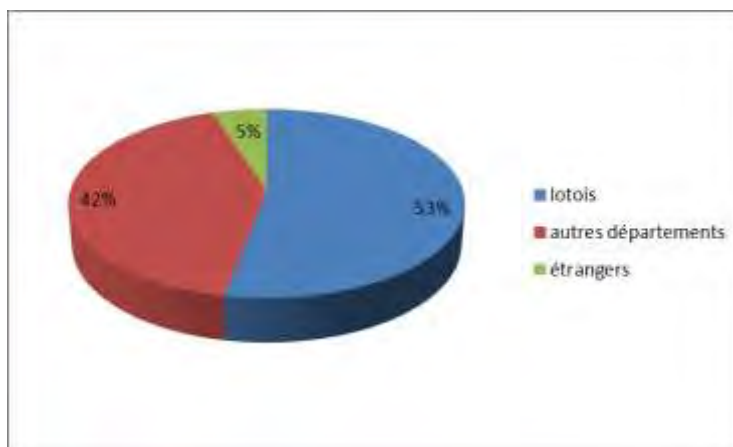
Les carnets de captures ont été distribués et/ou mis en ligne en avril 2013, leur collecte s'est déroulée en novembre/décembre 2013. Les résultats permettent ainsi une exploitation des données sur une saison complète.

V)- RESULTATS

a)- Les pêcheurs

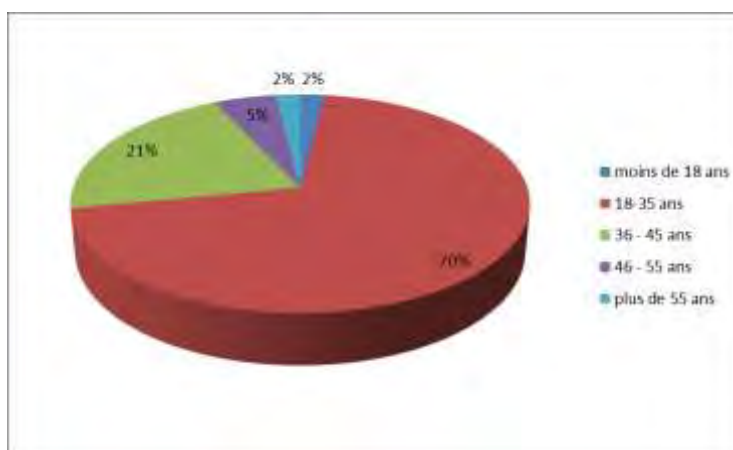
30 carnets de captures ont été remplis et retournés à la Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique par les pêcheurs. Au total, 74 pêcheurs ont participé à l'enquête.

Sur les 74 pêcheurs, 35 sont des carpistes ne résidant pas dans le département du Lot, parmi eux, 4 sont étrangers et viennent de Grande-Bretagne.



Origine des carpistes

En ce qui concerne l'âge des carpistes, si la moyenne d'âge est de 33 ans, 70 % des pêcheurs de carpe ont entre 18 et 35 ans, 91 % ont moins de 46 ans. Cela confirme qu'il s'agit de jeunes pratiquants, confirmant ainsi le caractère sportif de cette pêche et la grande mobilité de ses pratiquants.



Age des carpistes

CARNET	PECHEUR	AGE APPROXIMATIF	N° DEPARTEMENT
1	1	40	85
	1	45	85
2	1	33	46
3	1	15	12
	1	34	31
4	1	52	46
5	1	31	46
6	1	34	46
	1	28	24
7	1	33	46
8	1		53
	1		53
9	1	30	85
10	1	31	85
11	1	30	46
12	1	45	56
13	1	38	94
14	1		46
15	1	35	81
	1	30	19
	1	40	46
	1	20	Angleterre
	1	25	Angleterre
	1	18	Angleterre
	1	60	Angleterre
	1	50	46
	1	25	69
	1	28	38
	1	30	40
	1	35	31
	1	45	31
	1	42	87
Enduro Cajarc	26		?
16	1	35	41
17	1	33	24
18	1	25	31
19	1	32	87
20	1	35	46
21	1	40	46
22	1	26	91
23	1	30	91
24	1	28	46
25	1	34	33
26	1	31	12
	1	29	12
27	1	36	34
28	1		24
29	1	19	46
30	1	30	33
	74	33,3	

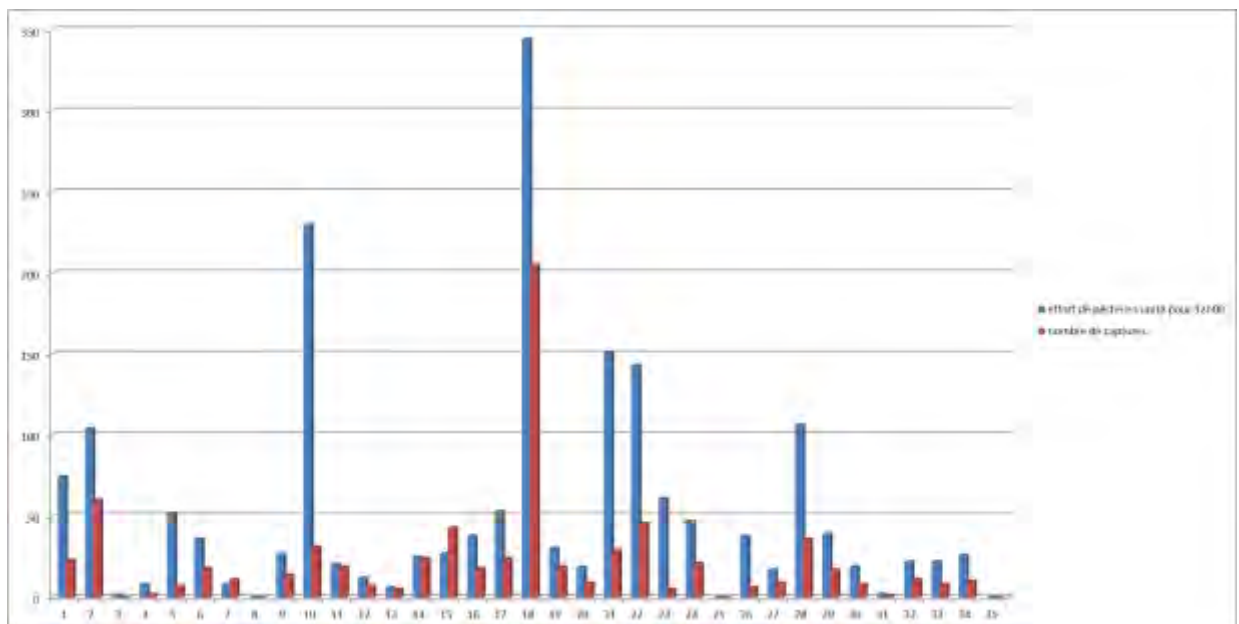
Tableau détaillé de l'âge et de l'origine des pêcheurs

b)- L'effort de pêche

Notre analyse statistique est le résultat d'un total de **21 701 heures d'effort de pêche** (soit plus de 900 sessions de 24h00).

Sur l'ensemble de la rivière et sur la totalité de la saison, sans tenir compte des conditions climatiques ou de débits défavorables, **la capture d'une carpe nécessite une moyenne de 29 heures d'effort de pêche**. Sur les secteurs les plus favorables, une carpe est capturée toutes les 7 à 8 heures de pêche (lots n° 7 et 15) ; à l'inverse, un effort de pêche de 146 heures (6 jours et 6 nuits) est nécessaire pour la capture d'une carpe sur le lot n°23, ou encore 89 heures sur le lot n° 10.

Le graphique ci-dessous représente, sur chacun des lots n° 1 à 35, le nombre de captures de carpes par unité d'effort de pêche de 12 heures.



Nombre de captures par unité d'effort de pêche (une unité d'effort = 12h00)

L'on constate dans un premier temps qu'il existe un écart important de réussite des sessions de pêche selon le bief où l'on pratique. Le nombre record absolu de captures est constaté sur le lot n° 18 avec 205 captures (bief de Laroque des Arcs), ceci est dû au fait qu'il s'agit d'un secteur autorisé en pêche de nuit et facilement accessible, donc fréquemment pratiqué, ce qui ne semble pas empêcher les captures régulières. Ce constat est important quand à la notion de réflexes de méfiance acquis par les carpes, qui ne semble pas porter atteinte nombre de captures par unité d'effort de pêche sur les secteurs les plus fréquentés.

Il convient cependant de considérer cela avec précaution, car les lots n° 10 ou 23 sont le reflet inverse d'une fréquentation significative (plus de 600 heures de pêche) pour un nombre restreint de carpes capturées.

Le graphique ci-dessus met également en évidence qu'il n'y a pas de proportionnalité entre l'effort de pêche et le nombre de captures sur l'ensemble de la rivière. En effet, la grande disparité des résultats en fonction du secteur prospecté ne permet pas de tirer des conclusions de proportionnalité sur l'ensemble de la rivière Lot. Sur l'ensemble de la vallée du Lot (lots n° 1 à 35), l'important est de retenir qu'une carpe est en moyenne capturée toutes les 29 heures de pêche.

Enfin, si nous observons le taux de « bredouille », c'est-à-dire la notion d'effort de pêche sans capture, il est extrêmement faible puisque seul le lot n°3 ne recense aucune capture pour un effort de pêche de 20 heures. Ce résultat est conforme à la donnée statistique qui précise qu'un effort de pêche de 29 heures en moyenne est nécessaire à la capture d'une carpe.

A noter que si aucune capture n'a été recensée sur les biefs n° 8,25 et 35, cela n'est aucunement démonstratif puisque ces secteurs n'ont pas été prospectés par les pêcheurs (aucun carnet de capture).

c)- Rentabilité exprimée en termes de Capture Par Unité d'Effort (CPUE)

Il s'agit tout simplement d'exprimer le nombre moyen de captures par heure de pêche. Le mode de calcul retenu pour la rentabilité de la pêche ou Capture par Unité d'Effort (**C.P.U.E**) est ainsi exprimé en nombre de poissons par heure de pêche et par pêcheur sans tenir compte du nombre de cannes utilisées, de l'espèce ou de sa taille. Ce calcul étant basé, nous le rappelons, sur un total de 21 701 heures d'effort de pêche.

La CPUE globale moyenne sur la période est de 0,034 poisson/h.

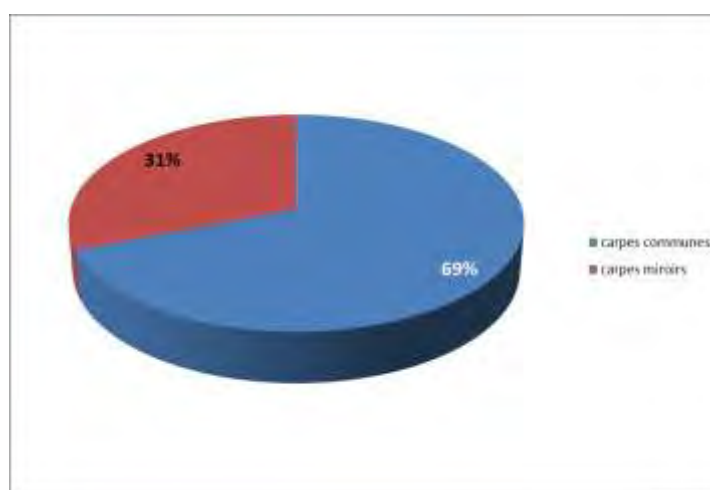
Il est difficile de comparer ce résultat puisque il s'agit de la première fois qu'une telle étude est réalisée sur le Lot. En outre, la comparaison avec d'autres secteurs est également difficile car à notre connaissance, aucune étude de ce type n'a été réalisée sur un linéaire aussi important de rivière.

b)- Les poissons

Le tableau ci-dessous exprime les résultats détaillés des carnets de captures en fonction du secteur prospecté (n° du lot de pêche), de l'effort de pêche, de la classe de taille et de l'espèce des poissons capturés. Il exprime enfin l'effort de pêche nécessaire en heures pour la capture d'une carpe.

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
1	893	0	3	5	8	1	1	13	15	23	38,82608696
2	1247	3	5	17	25	2	11	22	35	60	20,78333333
3	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
4	96	0	2	0	2	0	0	0	0	2	48
5	624	0	5	1	6	0	0	1	1	7	89,14285714
6	432	1	7	2	10	3	4	1	8	18	24
7	96	9	0	2	11	0	0	0	0	11	8,727272727
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
9	320	0	3	4	7	0	0	7	7	14	22,85714286
10	2758	1	1	13	15	2	2	12	16	31	88,96774194
11	246	2	2	3	7	0	2	10	12	19	12,94736842
12	144	0	1	2	3	0	0	4	4	7	20,57142857
13	72	0	0	0	0	0	0	5	5	5	14,4
14	300	0	9	5	14	0	4	6	10	24	12,5
15	324	2	17	11	30	2	5	6	13	43	7,534883721
16	456	0	3	6	9	0	2	7	9	18	25,33333333
17	637	3	7	9	19	0	1	4	5	24	26,54166667
18	4130	11	65	83	159	1	12	33	46	205	20,14634146
19	366	0	5	9	14	0	0	5	5	19	19,26315789
20	224	0	3	4	7	0	1	1	2	9	24,88888889
21	1812	2	9	11	22	0	1	6	7	29	62,48275862
22	1716	0	20	21	41	0	0	5	5	46	37,30434783
23	732	0	1	3	4	0	0	1	1	5	146,4
24	564	1	11	6	18	0	1	2	3	21	26,85714286
25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
26	452	0	0	4	4	0	0	2	2	6	75,33333333
27	204	0	2	5	7	0	1	1	2	9	22,66666667
28	1276	1	4	20	25	0	2	9	11	36	35,44444444
29	468	1	8	4	13	0	0	4	4	17	27,52941176
30	228	0	2	5	7	0	0	1	1	8	28,5
31	24	0	0	0	0	0	0	1	1	1	24
32	264	0	4	4	8	0	0	3	3	11	24
33	264	4	2	1	7	0	0	1	1	8	33
34	312	1	5	4	10	0	0	0	0	10	31,2
35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	21701	42	206	264	512	11	50	173	234	746	29,08981233

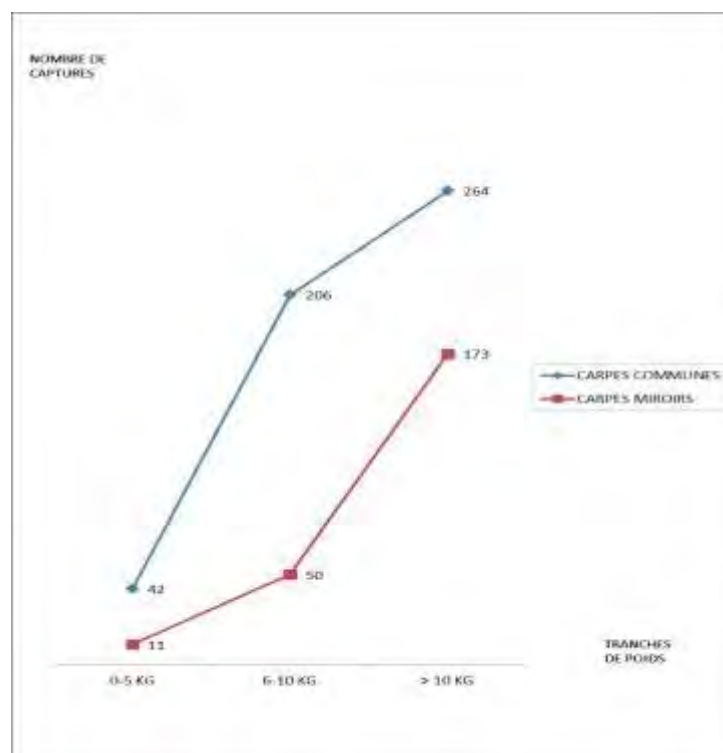
En ce qui concerne plus particulièrement les poissons, 746 carpes ont été capturées dont 512 carpes communes et 234 carpes miroirs.



Proportions de captures par espèce

Le résultat du graphique ci-dessus confirme l'idée d'une densité de carpes communes bien plus importante sur la rivière Lot par rapport à la densité de carpes miroirs. Les carpes communes présentes sur la rivière depuis de nombreuses dizaines d'années constitue aujourd'hui une population locale dominante et accomplissant sans aucun doute son cycle de vie et de reproduction au sein même de la rivière Lot. A l'inverse, la plus faible densité de carpe cuir/miroir s'explique par le fait que ces espèces sont le plus souvent issues de déversements et peut être également moins adaptés aux conditions de vie en rivière.

Le graphique ci-dessous révèle le nombre de captures par espèce et par classes de tailles, il offre un regard plus objectif sur la proportion de chacune des espèces capturées et sur la taille des poissons présents dans la rivière Lot.



Nombre de captures par espèce et par classes de tailles

Si cette représentation confirme que 7 carpes sur 10 sont des carpes communes, elle souligne que les poissons les plus capturés, donc certainement les plus représentés sur la rivière Lot sont des sujets de plus de 10 kg. En effet, sur un total de 746 carpes capturées, 437 sont un poids supérieur à 10 kg, soit 59 % des captures. Le taux de grosses carpes est de 74 % si l'on ne considère que les carpes miroir probablement moins nombreuses à être issues de reproduction naturelle *in situ*.

Si l'on fait le calcul de la CPUE par classes de tailles, nous obtenons les résultats suivants :

CPUE 0-5 kg = 0,002 carpe/heure

CPUE 6-10 kg = 0,012 carpe/heure

CPUE + 10 kg = 0,020carpe/heure

Ces résultats confirment la très faible quantité de poissons de poids inférieurs à 5 kg capturés par les pêcheurs spécialisés. Et si l'on examine la CPUE de cette même catégorie pour les carpes miroir uniquement, le résultat est très significatif avec une CPUE de 0,0005.

Si l'on peut en conclure que le renouvellement de la population de carpes sur la rivière Lot semble fortement limité, une analyse plus fine de la situation sur chaque bief permet d'affiner la situation locale et de dégager le cas échéant une politique de repeuplement ciblée. Les résultats détaillés des captures sur chaque bief sont exprimés pages 18 à 52.

VI)- CONCLUSIONS ET GESTION PROPOSEE

L'analyse globale des carnets de captures sur l'ensemble de la rivière Lot nous permet de tirer les conclusions suivantes :

- 74 pêcheurs ont participé à l'enquête.
- 47 % des carpestes sont originaires d'un autre département ou de l'étranger.
- Les carpestes sont des pratiquants jeunes : âge moyen de 33 ans et 91 % ont moins de 46 ans.
- Sur un effort de pêche cumulé de 21 701 heures, il faut en moyenne 29 heures de pêche pour capturer une carpe.
- Record de 205 captures sur un même bief (lot n° 18).
- Le taux de captures est très différent d'un bief à l'autre.
- La CPUE globale moyenne sur la période est de 0,034 poisson/h.
- 746 carpes ont été capturées dont 512 carpes communes (69 %) et 234 carpes miroirs (31 %).
- La densité de carpes communes est bien plus importante sur la rivière Lot par rapport à la densité de carpes miroirs.
- Il y a globalement un déficit en poissons trophées de type carpe miroir par rapport à la demande des pêcheurs.
- 59 % des carpes capturées ont un poids supérieur à 10 kg et sont des sujets relativement âgés.
- Ce taux de grosses carpes (+ 10 kg) est de 74 % sur l'espèce carpe miroir.
- Il existe un déficit de recrutement en jeunes sujets, notamment sur les carpes miroir.
- Le nombre de captures par effort de pêche de carpes de moins de 5 kg est inférieur de 170 % au nombre global de captures par effort de pêche. Et inférieur de 680 % pour les carpes miroir de moins de 5 kg.

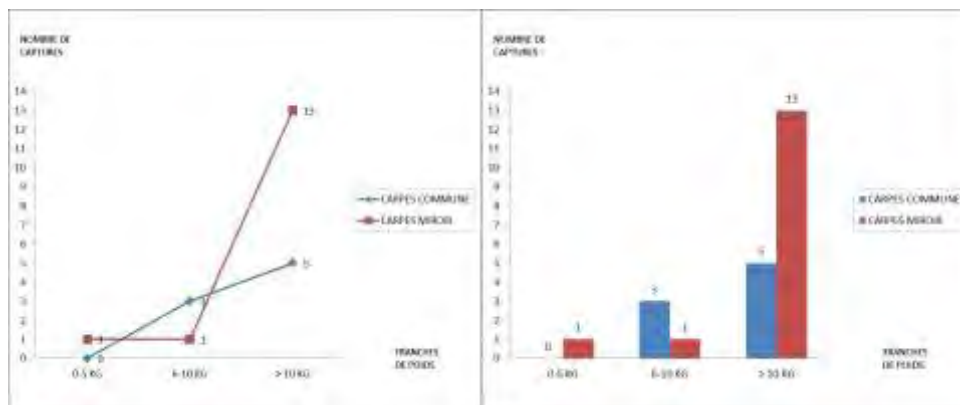
Il est ainsi proposé une gestion par soutien des populations sur l'ensemble de la rivière Lot, notamment en carpes miroir et en sujets de 2 ou 3 kg dans l'objectif de garantir un renouvellement des individus de moyenne et grande taille pour les années à venir. Nous appliquerons un dispositif expérimental de déversement de 50 kg de carpes de 2/3 kg sur les lots de pêche où la CPUE est inférieur 0,1 (soit moins d'une capture pour 10 heures de pêche) et le pourcentage de grosses carpes est supérieur à 50 %, ou 25 kg de carpes pour les lots de pêche où la CPUE est inférieure à 0,1 et le pourcentage de grosses carpes inférieur à 50 %. Le programme suivant sera mis en œuvre dès 2014 et répartis sur 3 exercices soit 2014 à 2016. Une actualisation des captures selon le même protocole en 2017 permettra de mesurer l'efficacité de notre expérimentation. Le tableau suivant propose une synthèse de la démarche en fonction de la richesse cyprinicole en carpes de chaque bief de la rivière Lot :

AAPPMA	N° Lot	Ratio effort/capture	% de carpes sup à 10 kg/CPUE	Proposition de soutien de population Kg/an pour 2014 / 2015 /2016	Déversement/AAPPMA
FIGEAC	1	38,82608696	78/0.03	50 kg	150 kg
	2	20,78333333	65/0.05	50 kg	
	3		Pas de capture	50 kg	
CAJARC	4	48	0/0.02	25 kg	175 kg
	5	89,14285714	17/0.01	25 kg	
	6	24	17/0.04	25 kg	
	7	8,727272727	18/0.11	/	
	8		Pas de pêcheur	/	
	9	22,85714286	79/0.04	50 kg	
	10	88,96774194	81/0.01	50 kg	
CABRERETS	11	12,94736842	68/0.08	50 kg	100 kg
	12	20,57142857	86/0.05	50 kg	
ST-GERY	13	14,4	100/0.07	50 kg	75 kg
	14	12,5	46/0.08	25 kg	
VERS	15	7,534883721	40/0.13	/	/
CAHORS	16	25,33333333	72/0.04	50 kg	150 kg
	17	26,54166667	54/0.04	50 kg	
	18	20,14634146	57/0.05	50 kg	
MERCUES	19	19,26315789	74/0.05	50 kg	100 kg
	20	24,88888889	56/0.04	50 kg	
LUZECH	21	62,48275862	59/0.02	50 kg	175 kg
	22	37,30434783	57/0.03	50 kg	
	23	146,4	80/0.01	50 kg	
	24	26,85714286	39/0.04	25 kg	
ALBAS	25		Pas de pêcheur	/	50 kg
	26	75,33333333	67/0.01	50 kg	
CASTELFRANC	27	22,66666667	67/0.04	50 kg	50 kg
PRAYSSAC	28	35,44444444	81/0.03	50 kg	125 kg
	29	27,52941176	24/0.04	25 kg	
	30	28,5	75/0.04	50 kg	
PUY L'EVEQUE	31	24	100/0.04	50 kg	125 kg
	32	24	64/0.04	50 kg	
	33	33	13/0.03	25 kg	
DURAVEL	34	31,2	40/0.03	25 kg	25 kg
	35		Pas de pêcheur	/	
	TOTAL	29,08981233			1 300 kg

VII)- RESULTATS DETAILLES SUR CHAQUE BIEF

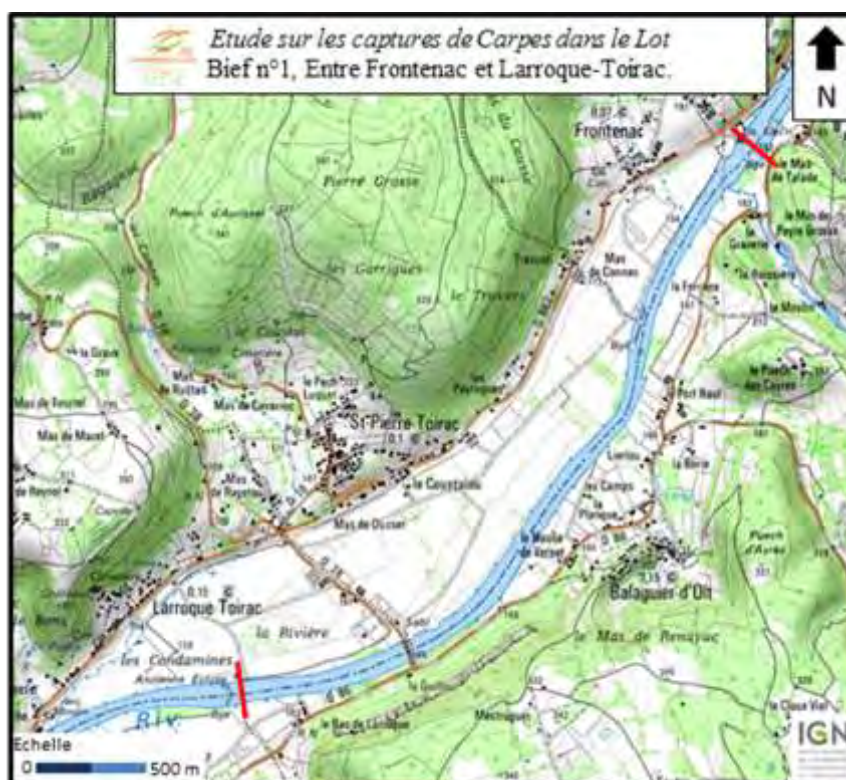
BIEF N°1

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE			TOTAL	CARPES MIROIR			TOTAL	TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG		0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG			
1	893	0	3	5	8	1	1	13	15	23	38,82608696
TOTAL	893	0	3	5	8	1	1	13	15	23	38,82608696



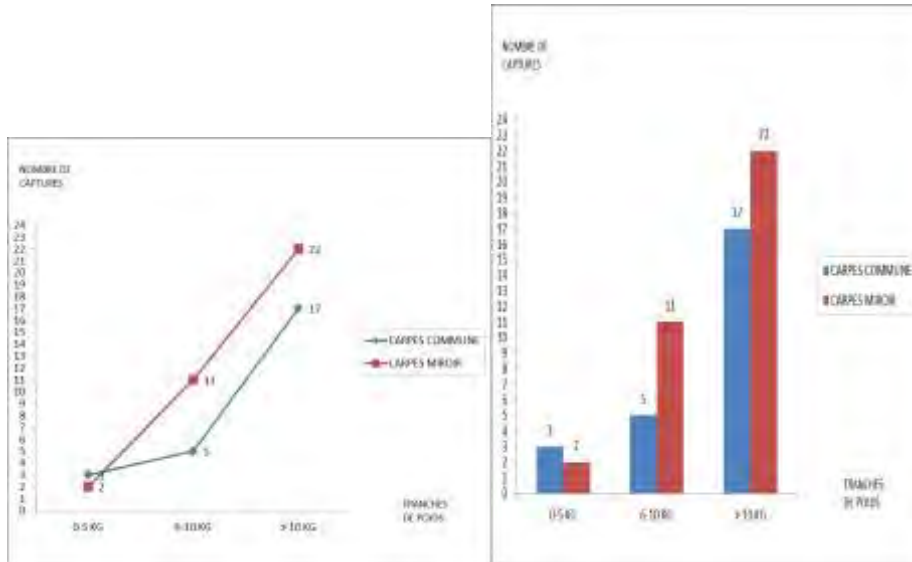
CPUE = 0.03

78 % de carpes de plus de 10 kg



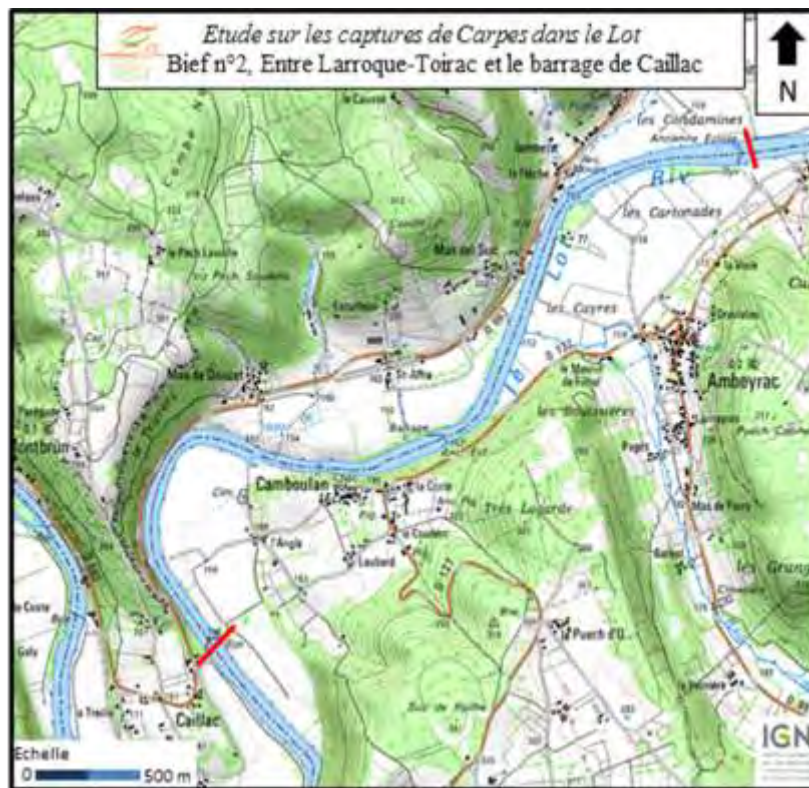
BIEF N°2

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE			TOTAL	CARPES MIROIR			TOTAL	TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG			
2	1247	3	5	17	25	2	11	22	35	60	20,78333333
TOTAL	1247	3	5	17	25	2	11	22	35	60	20,78333333



CPUE = 0.05

65 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°3

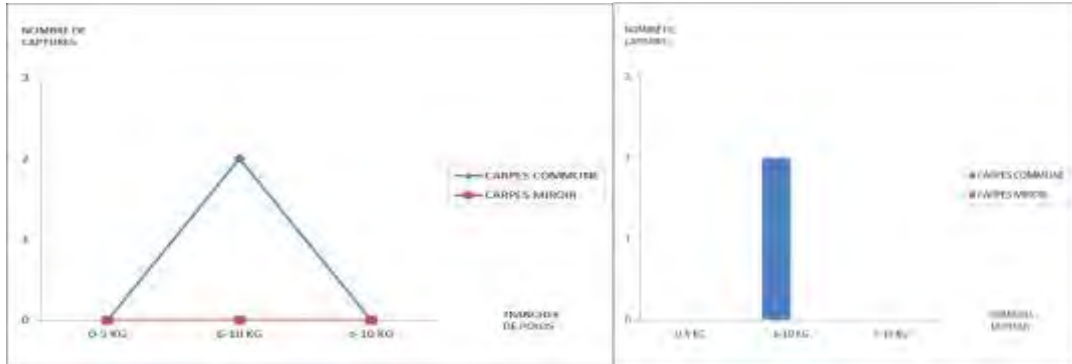
N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
3	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!

Pas de capture



BIEF N°4

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE			TOTAL	CARPES MIROIR			TOTAL	TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG		0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG			
4	96	0	2	0	2	0	0	0	0	2	48
TOTAL	96	0	2	0	2	0	0	0	0	2	48



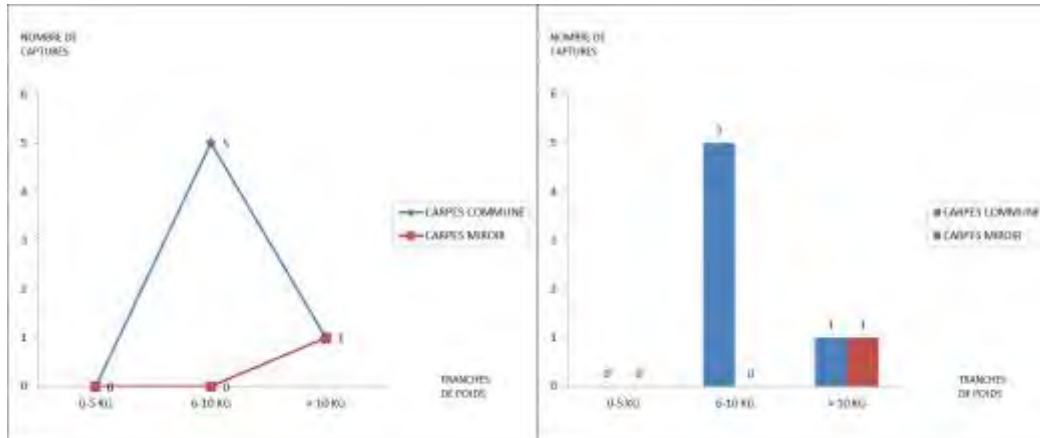
$$CPUE = 0.02$$

0 % de carpes de plus de 10 kg



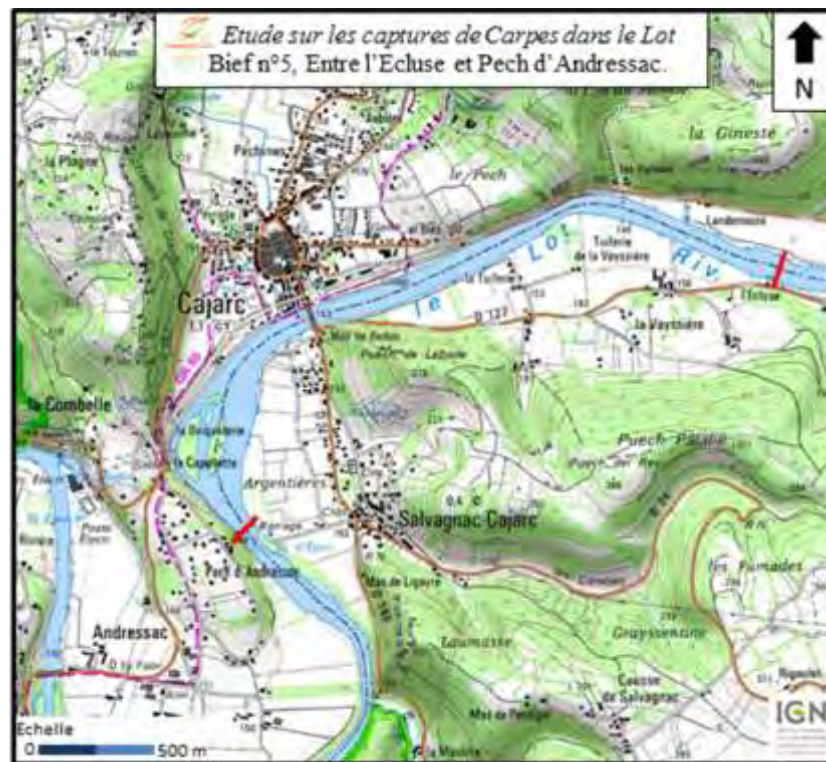
BIEF N°5

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
5	624	0	5	1	6	0	0	1	1	7	89,14285714
TOTAL	624	0	5	1	6	0	0	1	1	7	89,14285714



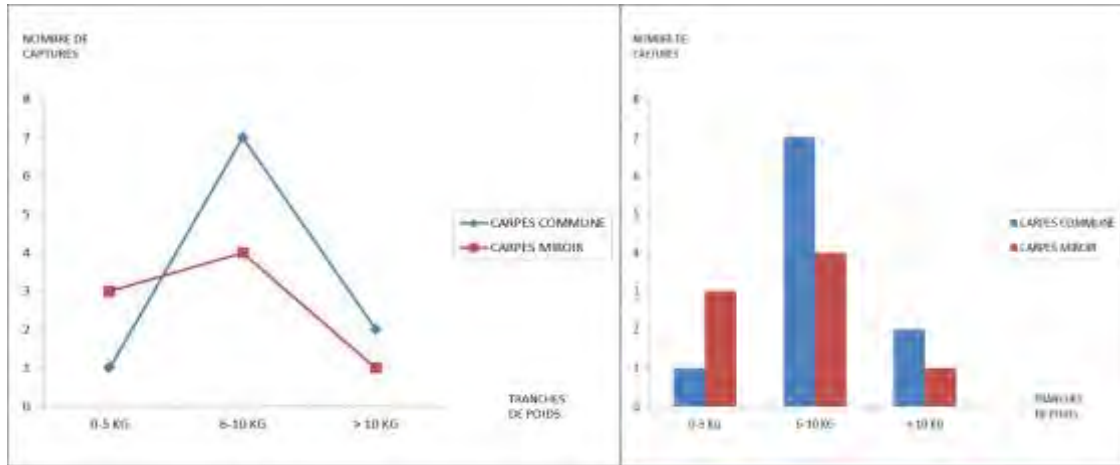
CPUE = 0.01

17 % de carpes de plus de 10 kg



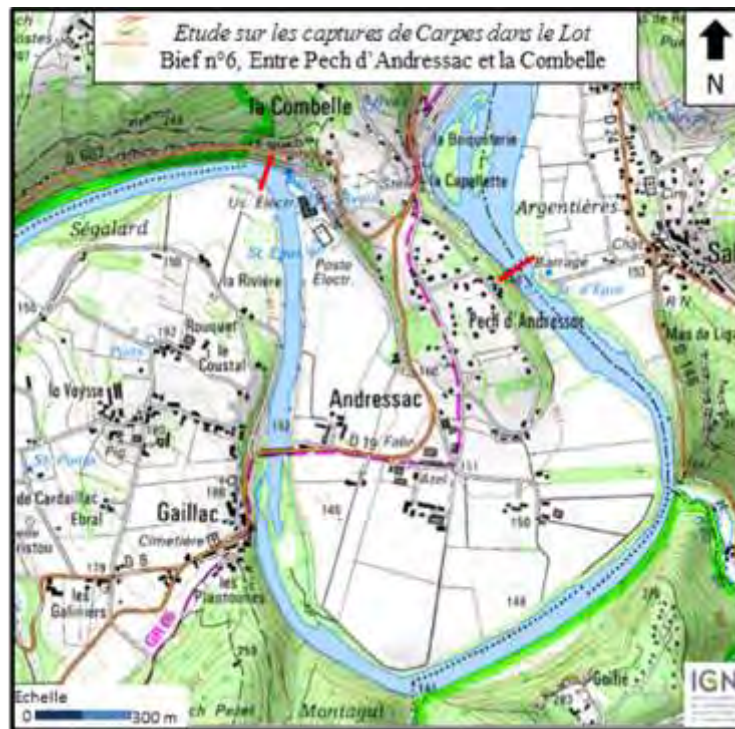
BIEF N°6

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
6	432	1	7	2	10	3	4	1	8	18	24
TOTAL	432	1	7	2	10	3	4	1	8	18	24



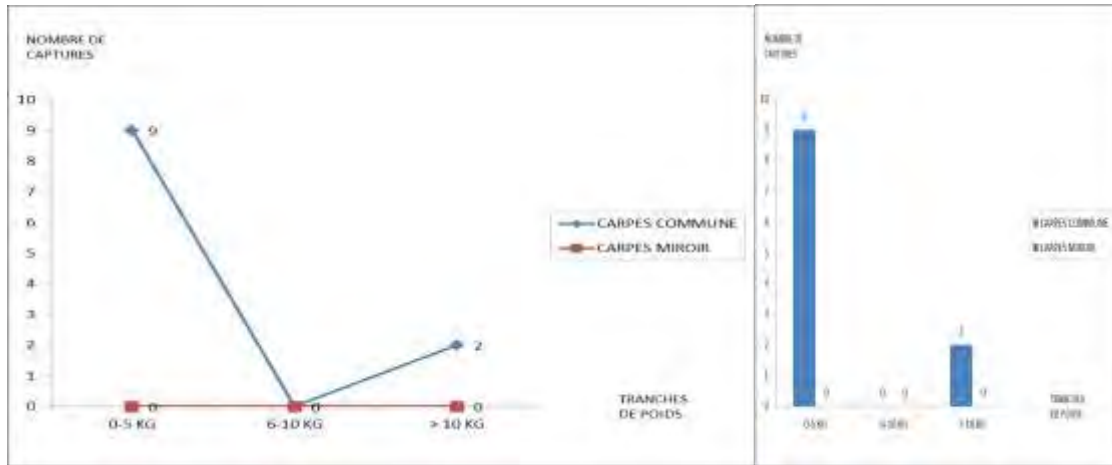
$CPUE = 0.04$

17 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°7

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
7	96	9	0	2	11	0	0	0	0	11	8,727272727
TOTAL	96	9	0	2	11	0	0	0	0	11	8,727272727



CPUE = 0.11

18 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°8

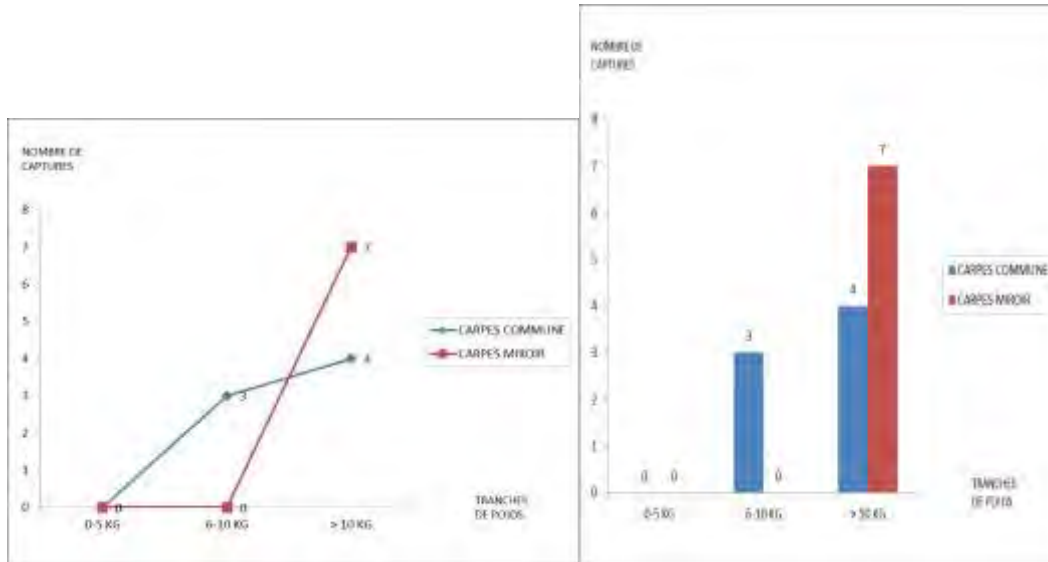
N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!

Pas de pêcheur, Pas de capture



BIEF N°9

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE			TOTAL	CARPES MIROIR			TOTAL	TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG		0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG			
9	320	0	3	4	7	0	0	7	7	14	22,85714286
TOTAL	320	0	3	4	7	0	0	7	7	14	22,85714286



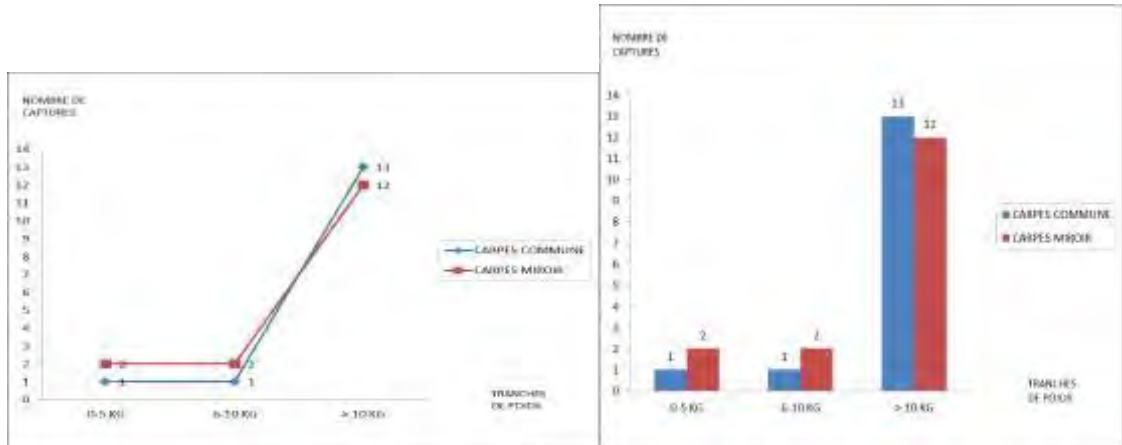
CPUE = 0.04

79 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°10

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE			TOTAL	CARPES MIROIR			TOTAL	TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG		0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG			
10	2758	1	1	13	15	2	2	12	16	31	88,96774194
TOTAL	2758	1	1	13	15	2	2	12	16	31	88,96774194



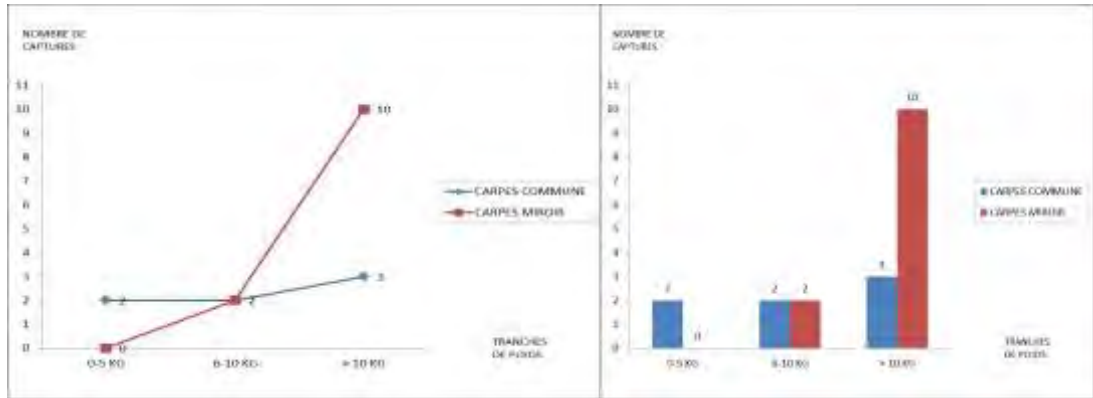
CPUE = 0.01

81 % de carpes de plus de 10 kg



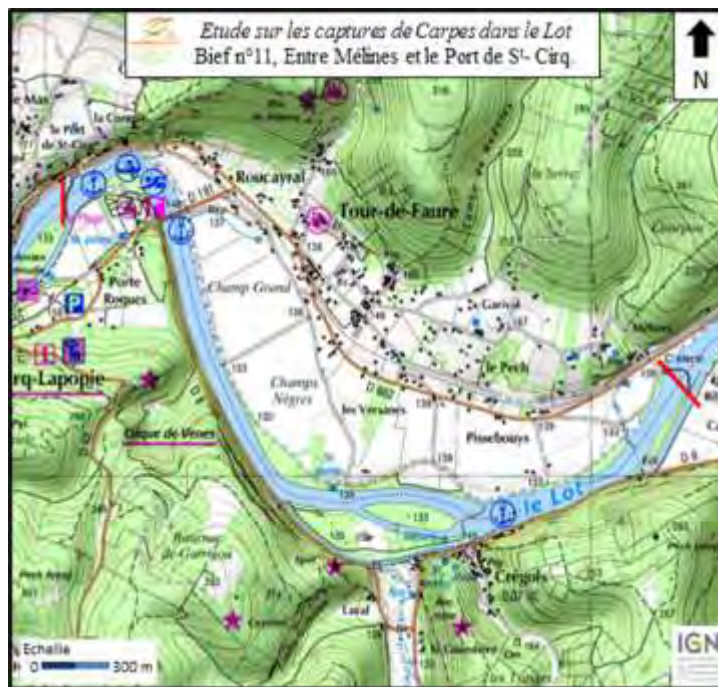
BIEF N°11

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
11	246	2	2	3	7	0	2	10	12	19	12,94736842
TOTAL	246	2	2	3	7	0	2	10	12	19	12,94736842



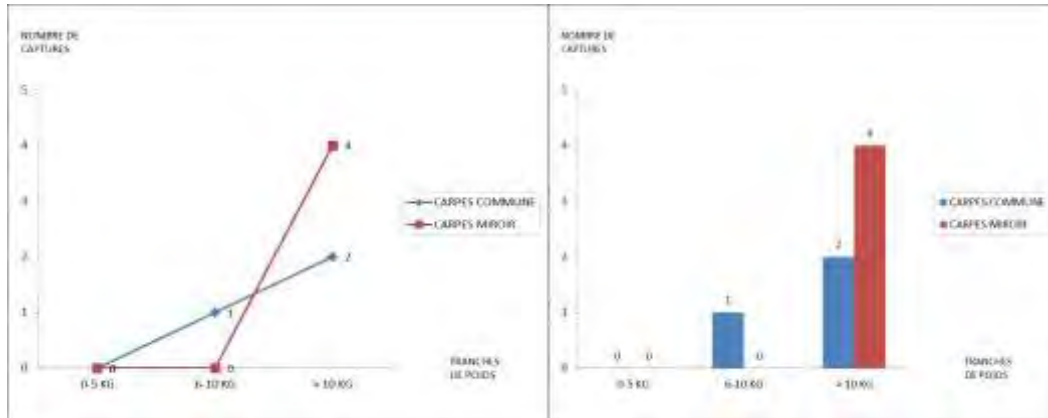
CPUE = 0.08

68 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°12

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
12	144	0	1	2	3	0	0	4	4	7	20,57142857
TOTAL	144	0	1	2	3	0	0	4	4	7	20,57142857



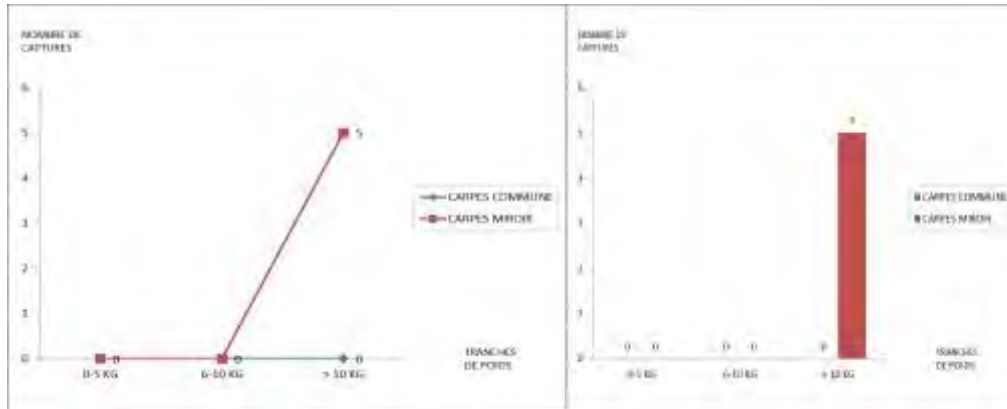
CPUE = 0.05

86 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°13

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
13	72	0	0	0	0	0	5	5	5	14,4	
TOTAL	72	0	0	0	0	0	5	5	5	14,4	



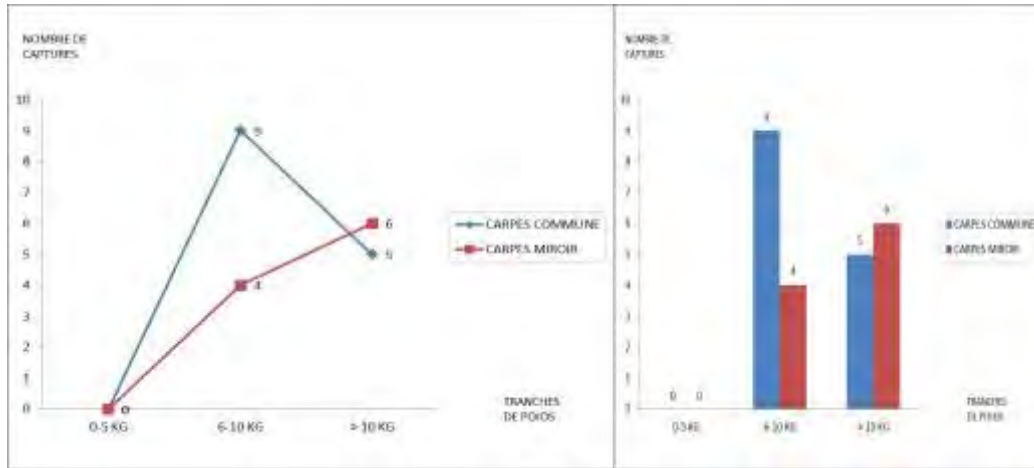
CPUE = 0.07

100 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°14

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
14	300	0	9	5	14	0	4	6	10	24	12,5
TOTAL	300	0	9	5	14	0	4	6	10	24	12,5



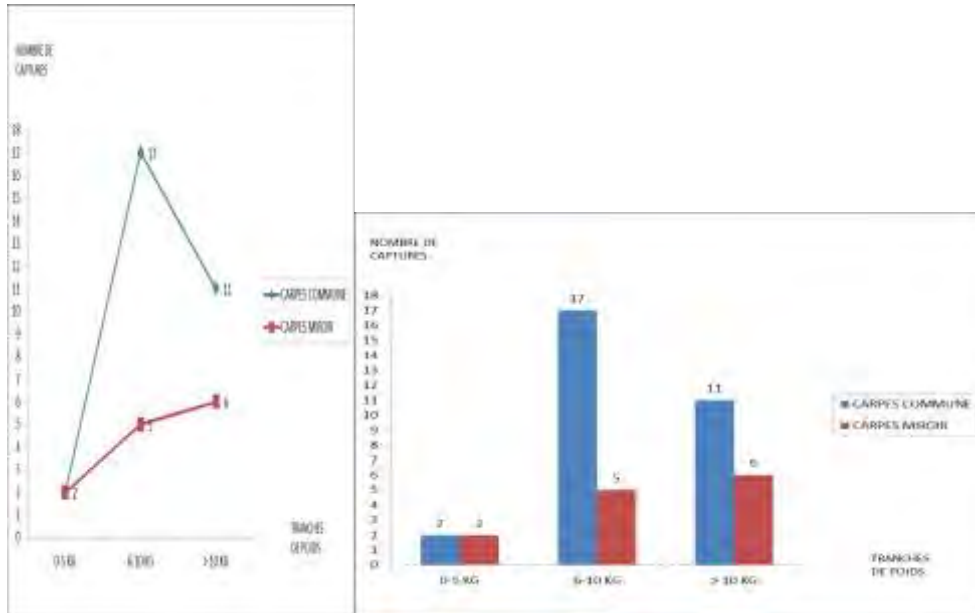
CPUE = 0.08

46 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°15

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
15	324	2	17	11	30	2	5	6	13	43	7,534883721
TOTAL	324	2	17	11	30	2	5	6	13	43	7,534883721



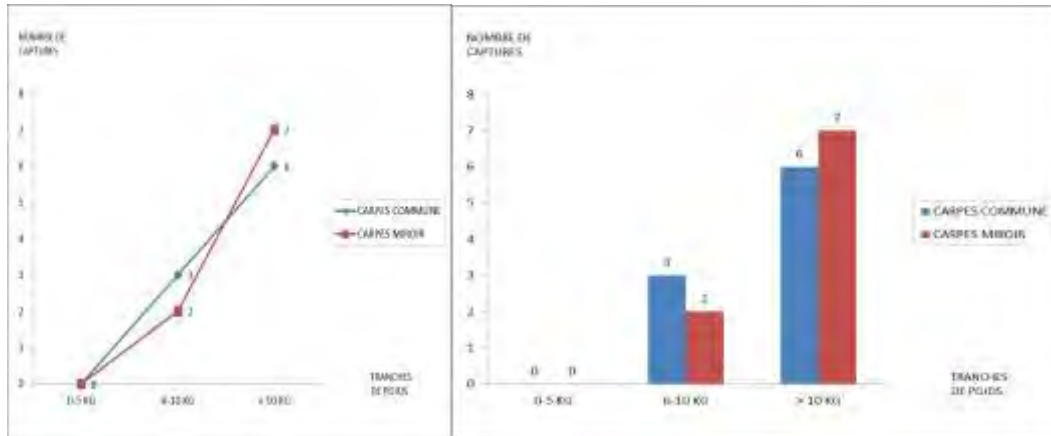
CPUE = 0.13

40 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°16

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
16	456	0	3	6	9	0	2	7	9	18	25,33333333
TOTAL	456	0	3	6	9	0	2	7	9	18	25,33333333



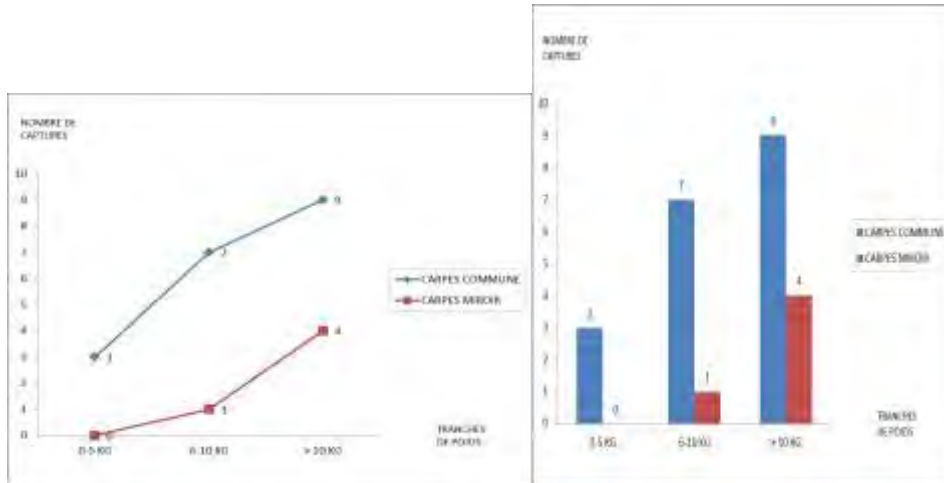
CPUE = 0.04

72 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°17

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE			TOTAL	CARPES MIROIR			TOTAL	TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG		0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG			
17	637	3	7	9	19	0	1	4	5	24	26,54166667
TOTAL	637	3	7	9	19	0	1	4	5	24	26,54166667



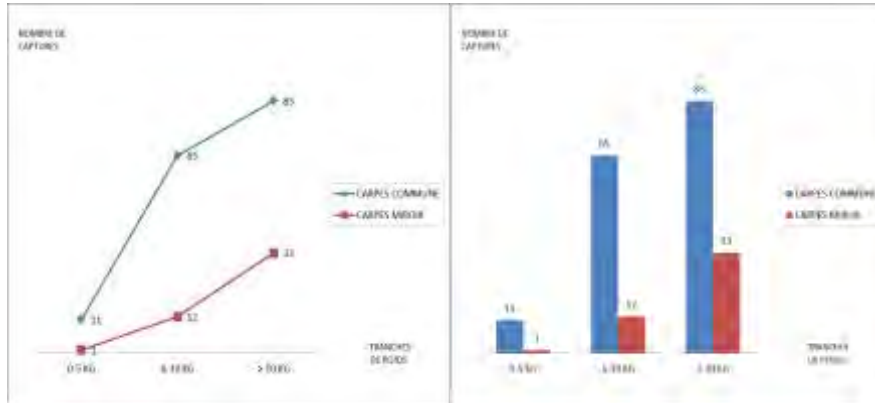
CPUE = 0.04

54 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°18

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
18	4130	11	65	83	159	1	12	33	46	205	20,14634146
TOTAL	4130	11	65	83	159	1	12	33	46	205	20,14634146



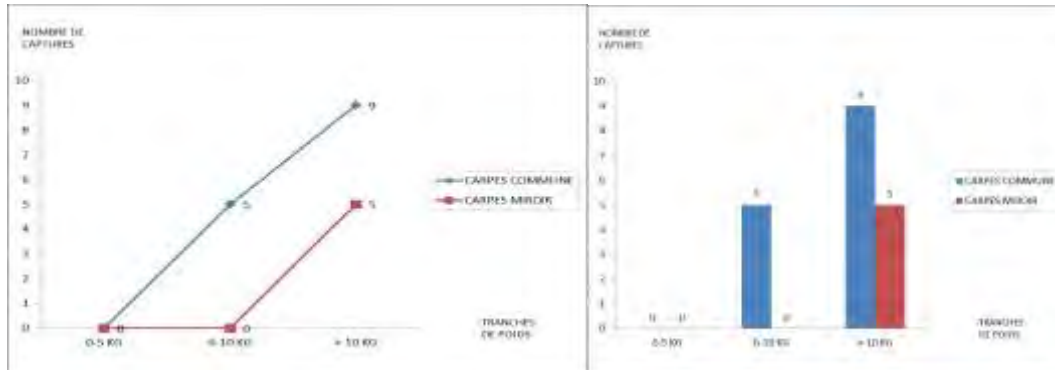
CPUE = 0.05

57 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°19

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
19	366	0	5	9	14	0	0	5	5	19	19,26315789
TOTAL	366	0	5	9	14	0	0	5	5	19	19,26315789



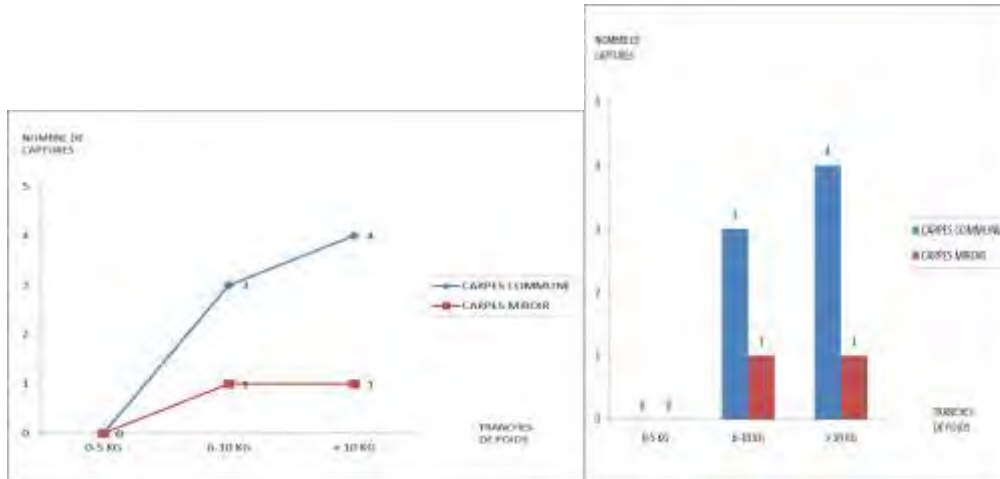
CPUE = 0.05

74 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°20

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
20	224	0	3	4	7	0	1	1	2	9	24,8888889
TOTAL	224	0	3	4	7	0	1	1	2	9	24,8888889



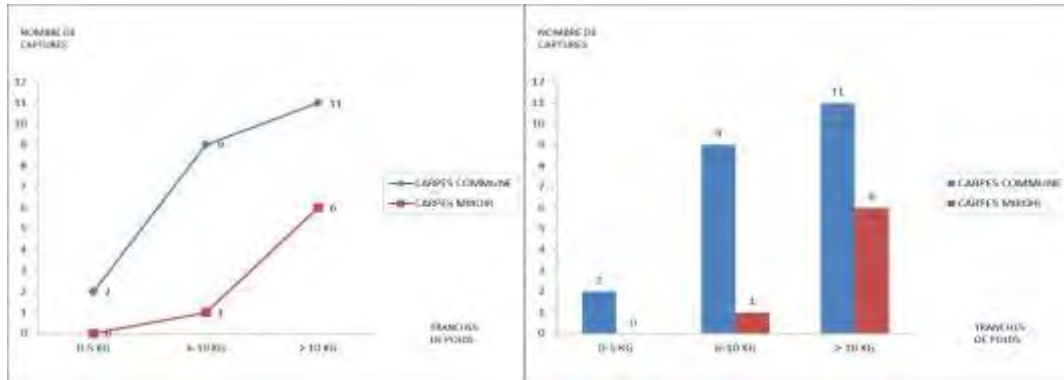
CPUE = 0.04

56 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°21

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE			TOTAL	CARPES MIROIR			TOTAL	TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG		0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG			
21	1812	2	9	11	22	0	1	6	7	29	62,48275862
TOTAL	1812	2	9	11	22	0	1	6	7	29	62,48275862



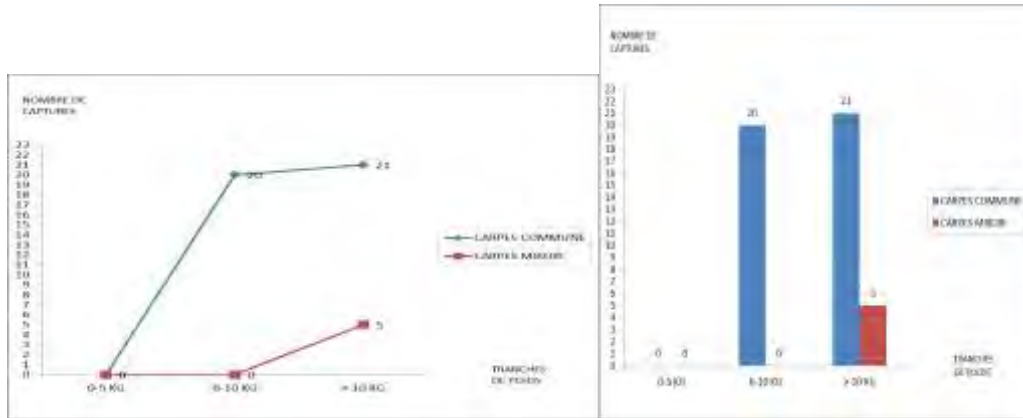
CPUE = 0.02

59 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°22

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
22	1716	0	20	21	41	0	0	5	5	46	37,30434783
TOTAL	1716	0	20	21	41	0	0	5	5	46	37,30434783



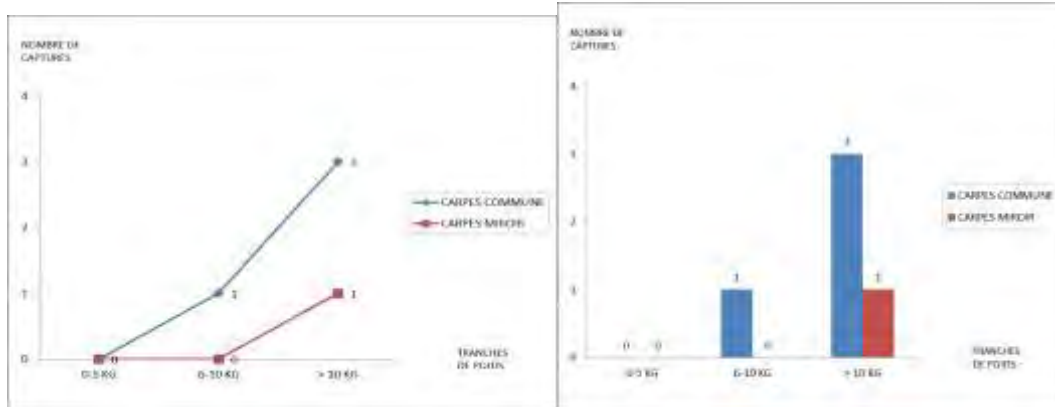
CPUE = 0.03

57 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°23

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
23	732	0	1	3	4	0	0	1	1	5	146,4
TOTAL	732	0	1	3	4	0	0	1	1	5	146,4



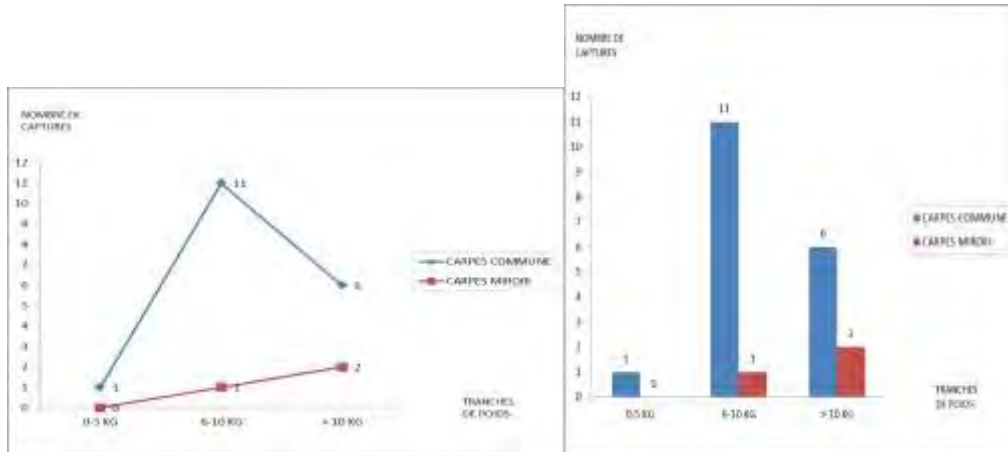
CPUE = 0.01

80 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°24

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
24	564	1	11	6	18	0	1	2	3	21	26,85714286
TOTAL	564	1	11	6	18	0	1	2	3	21	26,85714286



CPUE = 0.04

38 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°25

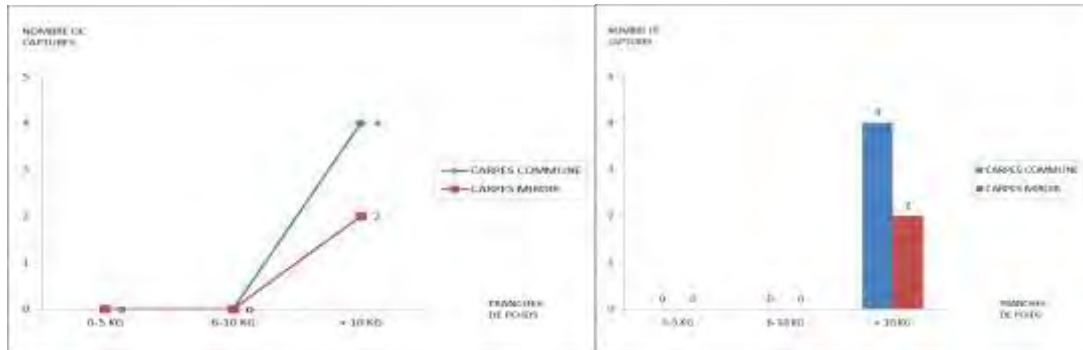
N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!

Pas de pêcheur, pas de capture



BIEF N°26

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
26	452	0	0	4	4	0	0	2	2	6	75,33333333
TOTAL	452	0	0	4	4	0	0	2	2	6	75,33333333



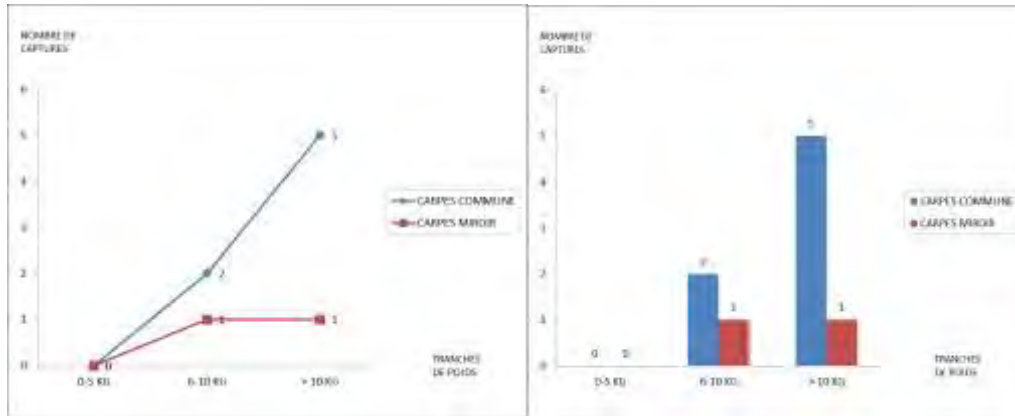
CPUE = 0.01

67 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°27

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				TOTAL	CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL		0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
27	204	0	2	5	7	0	1	1	2	9	22,6666667	
TOTAL	204	0	2	5	7	0	1	1	2	9	22,6666667	



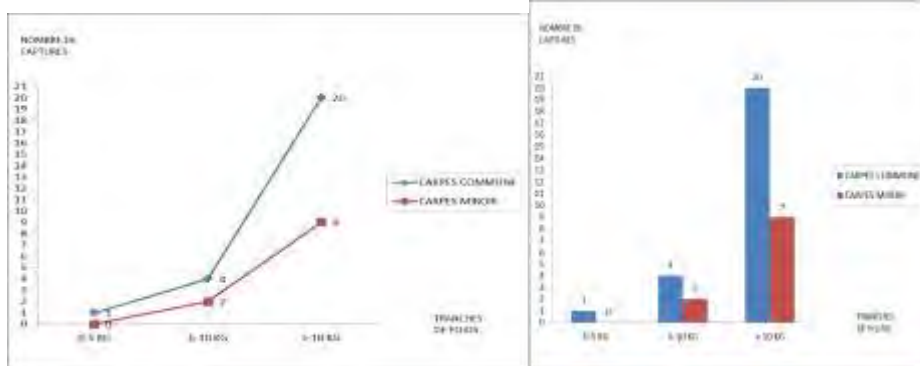
CPUE = 0.04

67 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°28

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
28	1276	1	4	20	25	0	2	9	11	36	35,44444444
TOTAL	1276	1	4	20	25	0	2	9	11	36	35,44444444



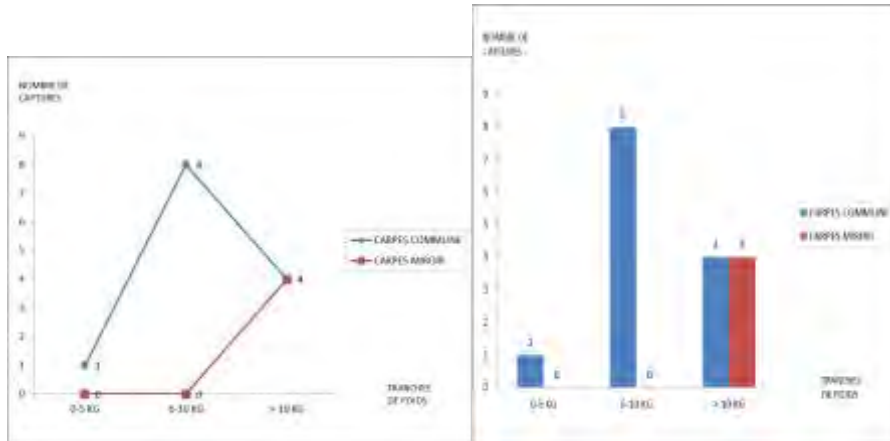
CPUE = 0.03

81 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°29

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
29	468	1	8	4	13	0	0	4	4	17	27,52941176
TOTAL	468	1	8	4	13	0	0	4	4	17	27,52941176



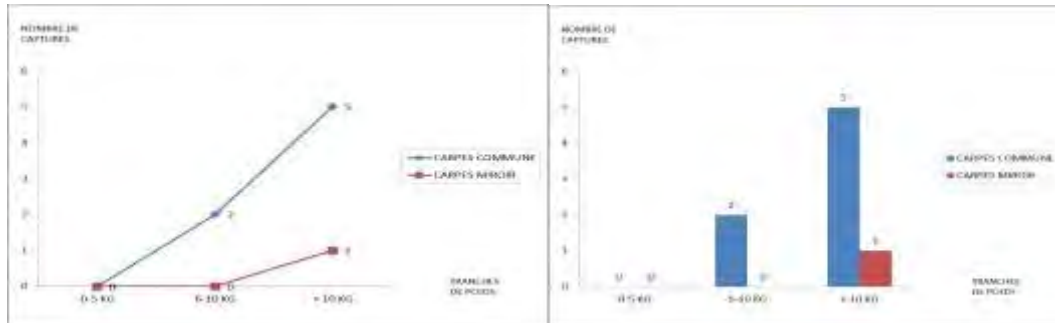
CPUE = 0.04

24 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°30

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
30	228	0	2	5	7	0	0	1	1	8	28,5
TOTAL	228	0	2	5	7	0	0	1	1	8	28,5



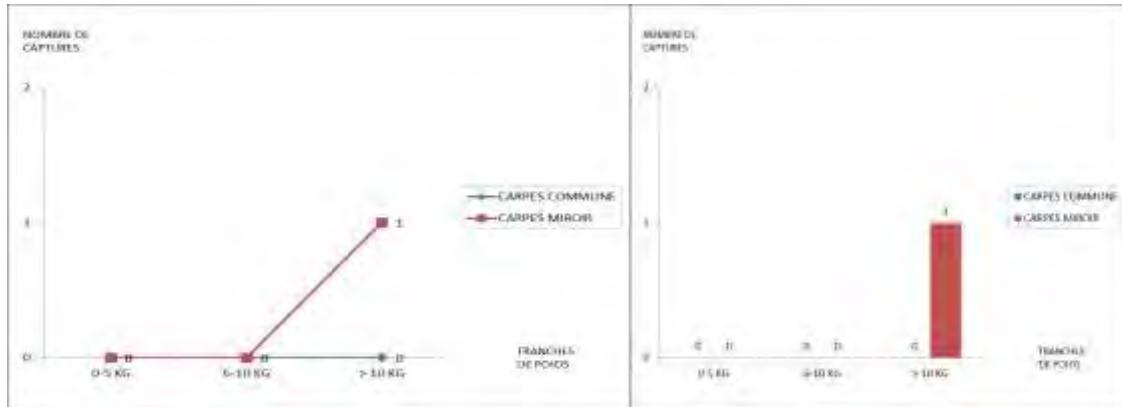
CPUE = 0.04

75 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°31

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
31	24	0	0	0	0	0	0	1	1	1	24
TOTAL	24	0	0	0	0	0	0	1	1	1	24



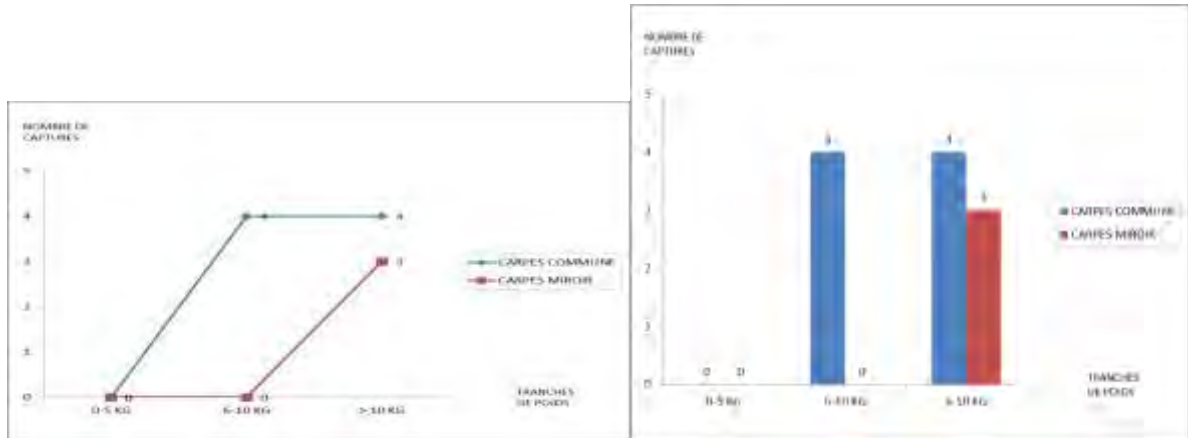
CPUE = 0.04

100 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°32

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
32	264	0	4	4	8	0	0	3	3	11	24
TOTAL	264	0	4	4	8	0	0	3	3	11	24



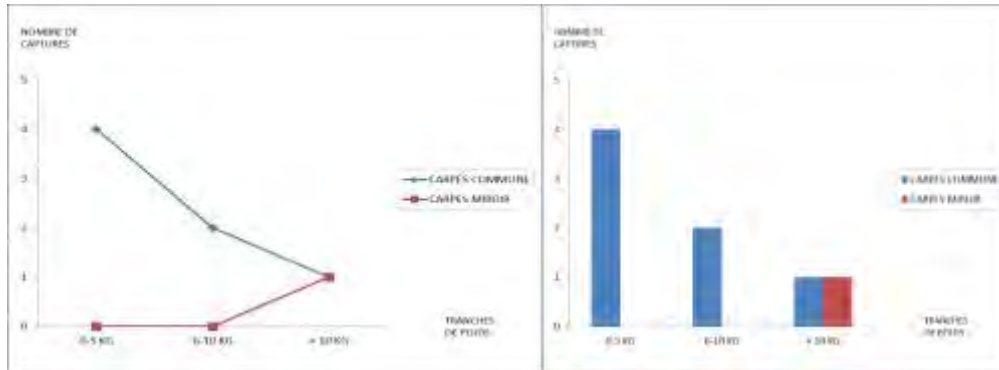
CPUE = 0.04

64 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°33

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
33	264	4	2	1	7	0	0	1	1	8	33
TOTAL	264	4	2	1	7	0	0	1	1	8	33



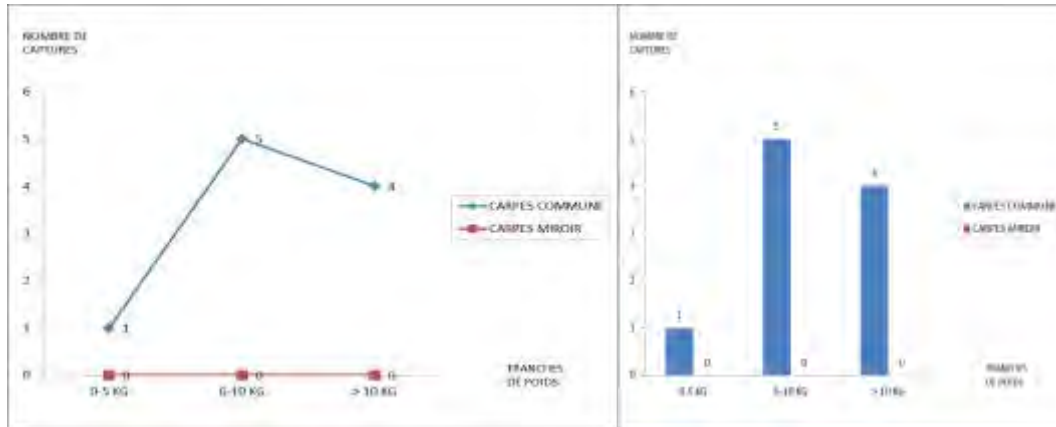
CPUE = 0.03

13 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°34

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
34	312	1	5	4	10	0	0	0	0	10	31,2
TOTAL	312	1	5	4	10	0	0	0	0	10	31,2



$CPUE = 0.03$

40 % de carpes de plus de 10 kg



BIEF N°35

N° Lot	EFFORT DE PECHE (HEURES)	CARPES COMMUNE				CARPES MIROIR				TOTAL CAPTURES	RATIO EFFORT/CAPTURE
		0-5 KG	6-10 KG	>10 KG	TOTAL	0-5 KG	6-10 KG	> 10 KG	TOTAL		
35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!

Pas de pêcheur, pas de capture



ANNEXES :

- **carnet de capture**
- **contextes Lot du PDPG 46**

Pêcher la carpe dans le Lot c'est aussi et avant tout respecter :

« La nature »

- En quittant mon poste, je collecte mes déchets dans un sac poubelle que je déposerai dans un container
- Pour satisfaire mes besoins naturels, je dispose d'une petite pelle afin de les soustraire de la vue ainsi que de l'odorat de mes semblables.
- Le campement doit être discret, respectueux de la faune et de la flore et me permettre de me fondre dans le paysage, aussi mon abri et ma tente sont de couleur verte, marron ou camouflée
- Pour éviter tout risque d'incendie je n'allume pas de feu au sol.

« Le poisson et son milieu »

- J'utilise des montages adaptés à mon lieu de pêche, qui préserveront le poisson en cas de casse.
- J'ai autant de respect pour le petit poisson qui pourra devenir un aussi beau spécimen que ceux qui m'ont fait rêver pendant des années.
- En cas de capture " accidentelle " de toute autre espèce de poisson (excepté les nuisibles) je ramène ce poisson à l'eau immédiatement et dans de bonnes conditions.

« Les autres personnes exerçant leurs loisirs »

- Si je veux être en droit d'exiger un respect envers ma pêche et ma personne, je m'efforce de conserver un comportement convivial avec les autres utilisateurs des berges et de la rivière (navigation).
- Si besoin est, je noe mes lignes pour ne pas déranger les autres utilisateurs avec qui je partage la même passion de l'eau que moi.
- Je comprends qu'un pêcheur puisse accrocher un fil de la toile d'araignée que j'ai tendu au travers d'un espace de pêche qui est aussi le sien, je sais qu'il a du mal à me repérer du fait de mon éloignement. Si malgré tout un tel accident se produit je garde le sourire car après tout **je suis à la pêche, et donc de bonne humeur**.

« La réglementation »

- De nuit, utilisation du bateau interdite
- De nuit, aucune carpe capturée ne peut être maintenue en captivité.
- De nuit comme de jour, transport interdit des carpes de plus de 80 cm.
- La mairie de Lagerdelles interdit l'installation de tente-biv et camping sauvage sur le chemin de la garenie (soit en rive gauche entre la chaussée des scambous et fusine hydro-électrique de Praysac).
- Interdiction totale d'installer un campement ou une batterie de pêche à proximité des cales de mise à l'eau.



Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

117 Impasse L'Espérance - 46100 LAGERSAC
 Tel : 05 65 50 22 22 Fax : 05 65 50 22 22
 E-mail : secretariat@peche46.com
 Site : www.peche46.com

Enquête carpe

Amis carpistes, la Fédération de pêche du Lot, en collaboration avec les carpistes du département, souhaite connaître l'état des populations de carpe sur la rivière Lot, qu'elle soit en secteur autorisé pour la pêche de nuit ou non.

Cette enquête permettra de quantifier la fréquentation des parcours, d'estimer les populations présentes, d'ajuster les déversements, d'attester de la bonne santé de ces poissons, etc.

Ce document devra être transmis à la Fédération au plus tard le 30 octobre 2013.

N'hésitez pas à faire circuler cette demande d'information, ce document est téléchargeable sur les sites de la Fédération, www.pechalot.com

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Jérémie Bressolles : 06.81.62.44.31 ou Patrice Jaubert (05.65.35.50.22)

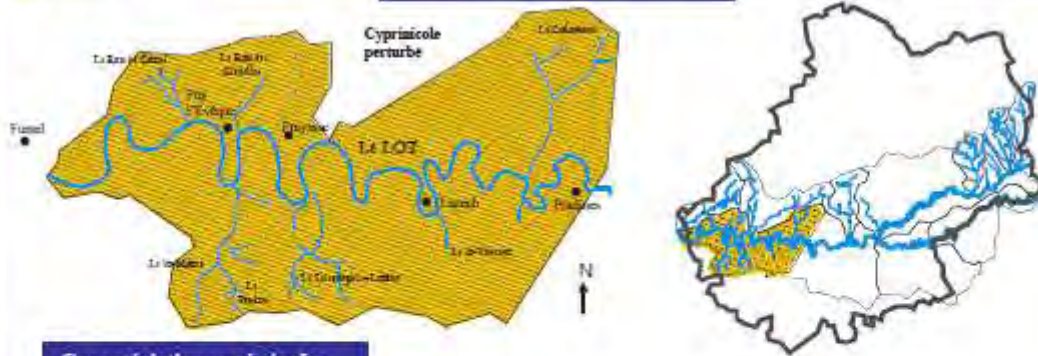
Tableau récapitulatif des captures.

	N° Bief Lieu-dit	Effort de pêche (temps de pêche en heure d'heure)	Miroir ou commune	Poids		
				0 - 5 kg	+ 5 - 10 kg	+ 10 kg
Ex	8 La Soubasse	264	-----	1	2	2
Ex			-----	0	2	0
Ex	22 La Courmay	494		0	0	0
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

N° Bief Lieu-dit	Effort de pêche (temps de pêche en heure d'heure)	Miroir ou commune	Poids		
			0 - 5 kg	+ 5 - 10 kg	+ 10 kg
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					

Coordonnées pêcheuses/Remarques :

CONTEXTE 46-LOT 1



Caractéristiques générales

Limites du contexte : De la chaussée de Labéraudie à la limite départementale	
Longueur cours principal/ affluents : 69 km/ 61,5 km	Espèce repère : BRO et TRF pour affluents
Largeur moyenne cours principal : 250 m	Peuplement : TRF, VAL, CHE, GAR, GOU, ABL, ANG, LPP, BAF, BEG, BRE, BRB, BRO, CAA, CAS, CUC, CUL, GRE, PER, PCH, ROT, SAN, SIL, TAN, TAC, VAN, OCL, PCX
Surface totale en eau : 1743,7 ha	AAPPMA : Mercuès, Doualle, Luzèch, Castelfranc, Albas, Prayssac, Puy l'Evêque, Durvel
Domaine piscicole : Cyprinicole et Salmonicole pour affluents	

Facteurs limitant

1. Anciens travaux et nettoyage du lit mineur
2. Variation brusque de débit
3. Rejets urbains et agricoles
4. Anciens travaux en lit mineur
5. Obstacles à la circulation des géniteurs
6. Rejets

Etat des populations piscicoles

Population potentielle : 6469 BRO (4685 TRF)
Population réelle : 2750 BRO (2424 TRF)
Déficit : 57,5 %

Gestion proposée et SET

GESTION patrimoniale différée	SET : 1294 BRO ad / an
--------------------------------------	-------------------------------

MAC retenus

MAC 1 : Amélioration importante qualitative et quantitative des habitats Rétablissement de la libre circulation des géniteurs Augmentation importante de la surface favorable à la reproduction du brochet Légère augmentation de la surface favorable à la reproduction de la truite fario Protection des œufs par diminution de l'impact des marnages			
Détails des actions et secteurs concernés	Habitus		Coût
	*Mise en place de fondes enherbées sur la totalité du contexte *Création de bassins de décantation sur les Clédelles *Construction de 30 seuils, 5 seuils et déflecteurs sur les ruisseaux de 1 ^{ère} catégorie du contexte *Création de 1500 ml d'abris en sous-berge et de 400 m ² d'abris de pleine eau sur ruisseaux de 1 ^{ère} catégorie du contexte		
Efficacité	Libre circulation		
	*Construction de 12 dispositifs de franchissement rustiques sur les ruisseaux de 1 ^{ère} catégorie du contexte		
Efficacité	Traversés et protection des œufs		
	*Restauration et entretiens de 6 bras morts *Mise en place de 30 lits de graviers sur les ruisseaux de 1 ^{ère} catégorie du contexte *Diminution de l'effet des marnages		
Efficacité	Population		Etat
	Situation actuelle	2750 BRO ad/an	
	Situation prévue	5200 BRO ad/an	80,4 % Conforme
Atteinte du SET			OUI
Coût total MAC 1			245 500 €

Financiers potentiels : AAPPMA, FD 46, AEAG, FNPF, Conseil Général, Conseil Régional, Etat, Europe, Collectivités, Syndicats

Remarques

-Retour progressif d'hydrophytes sur la rivière Lot fortement altéré par les marnages.



Caractéristiques générales

Limites du contexte : De la confluence avec le Célé à la chaussée de Labéraudie	
Longueur cours principal/ affluents : 32,8 km/ -	Espèce repère : BRO
Largeur moyenne cours principal : 200 m	Peuplement : TRF, CHE, GAR, GOU, ABL, ANG, LPP, BAF, BBG, BRE, BRB, BRO, CAA, CAS, CCO, CCU, CMI, GRE, PER, PCH, ROT, SAN, SIL, TAN, TAC, VAN, OCL, PCC
Surface totale en eau : 656 ha	AAPPMA : Cahors, St-Gary, Vers, Cabrerets
Domaine piscicole : Cypriinicole	

Facteurs limitant

1. Anciens travaux et nettoyage du lit mineur
2. Variation brusque de débit
3. Rejets urbains et industriels

Etat des populations piscicoles

Population potentielle : 3280 BRO
Population réelle : 1500 BRO
Déficit : 54,3 %

Gestion proposée et SET

GESTION patrimoniale différée	SET : 656 BRO adultes/ an
--------------------------------------	----------------------------------

MAC retenus

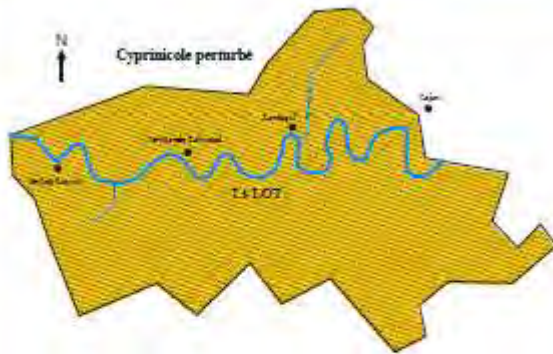
MAC 1 : Augmentation importante de la surface favorable à la reproduction du brochet Protection des œufs par diminution de l'impact des marnages				
Détails des actions et secteurs concernés	Erreurs et protection des œufs			Coût
	*Restauration et entretien de 6 bras morts *Diminution de l'effet des marnages			
Efficacité	Population		Fonctionnalité	Etat
	Situation actuelle	1500 BRO ad/an	45,7 %	Perturbé
	Situation prévue	1700 BRO ad/an	51,3 %	Conforme
Atteinte du SET				OUI NON
Coût total MAC 1				90 000 €

RAC 1 : contrôler le fonctionnement des passes à poissons
RAC 2 : amélioration du suivi et du traitement des rejets
RAC 3 : suivi de population (espèces protégées, espèces invasives...)

Financiers potentiels : AAPPMA, FD 46, AEAG, FNPF, Conseil Général, Conseil Régional, Etat, Europe, Collectivités, Syndicats

Remarques

-Retour progressif d'hydrophytes sur la rivière Lot fortement altéré par les marnages.



Caractéristiques générales

Limites du contexte : De la confluence avec le Lantoury à la confluence avec le Célé	
Longueur cours principal/ affluents : 26,5 km/ -	Espèce repère : BRO
Largeur moyenne cours principal : 200 m	Peuplement : TRF, CHE, GAR, GOU, ABL, ANG, LPP, BAF, BBG, BRE, BRH, BRO, CAA, CAS, CCO, CCL, CMI, GRE, PER, PCH, ROT, SAN, SIL, TAN, TAC, VAN, OCL, PCC
Surface totale en eau : 530 ha	AAPPMA : Cabrerets, Cajarc
Domaine piscicole : Cyprinicole	

Facteurs limitant

1. Anciens travaux et nettoyage du lit mineur
2. Variation brusque de débit

Etat des populations piscicoles

Population potentielle : 2650 BRO
Population réelle : 1100 BRO
Déficit : 58,5 %

Gestion proposée et SET

GESTION patrimoniale différée	SET : 530 BRO adultes/ an
-------------------------------	---------------------------

MAC retenu

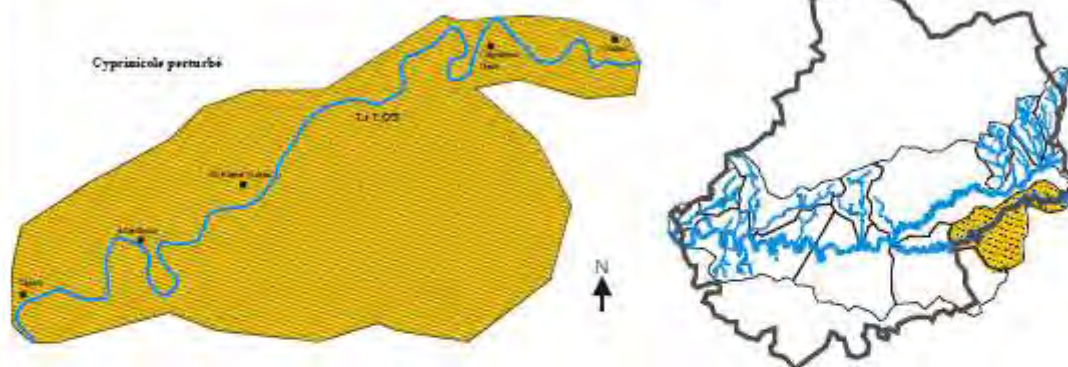
MAC 1 : Augmentation importante de la surface favorable à la reproduction du brochet				
Protection des œufs par diminution de l'impact des marnages				
Détails des actions et secteurs concernés	Travaux et protection des œufs			Coût
	*Restauration et entretien de 4 bras morts *Diminution de l'effet des marnages			
Efficacité	Population	Fonctionnalité	Etat	
	Situation actuelle	1100 BRO ad/an	41,5 %	Perturbé
	Situation prévue	1150 BRO ad/an	81,1 %	Conforme
Accès au SET				OUI NON
Coût total MAC 1				60 000 €

RAC 1 : contrôler le fonctionnement des passes à poissons
RAC 2 : suivre des populations (espèces protégées et invasives)

Financiers potentiels : AAPPMA, FD 46, AEAG, FNPF, Conseil Général, Conseil Régional, Etat, Europe, Collectivités, Syndicats

Remarques

-Retour progressif d'hydrophytes sur la rivière Lot fortement altéré par les marnages.



Caractéristiques générales

Limites du contexte : De la limite départementale à la confluence avec le Lentouy	
Longueur cours principal/ affluents : 43,5 km/ -	Espèce repère : BRO
Largeur moyenne cours principal : 200 m	Peuplement : TRF, CHE, GAR, GOU, ABL, ANG, LPP, BAF, BBI, BRE, BRB, BRO, CAA, CAS, COO, CCI, CMI, GRE, PER, PCH, ROT, SAN, SIL, TAN, TAC, VAN, OCL, PCC
Surface totale en eau : 870 ha	
Domaine piscicole : Cyprinicole	AAPPMA : Figeac (partie lotoise)

Facteurs limitant

1. Anciens travaux et nettoyage du lit mineur
2. Variation brusque de débit
3. Rejets

Etat des populations piscicoles

Population potentielle : 4350 BRO
Population réelle : 2100 BRO
Déficit : 51,7 %

Gestion proposée et SET

GESTION patrimoniale différée	SET : 870 BRO adultes/ an
--------------------------------------	----------------------------------

MAC retenu

MAC I : Augmentation importante de la surface favorable à la reproduction du brochet				
Protection des œufs par diminution de l'impact des marrages				
Détail des actions et secteurs concernés	Travaux et protection des œufs			Coût
	*Restauration et entretien de 4 bras morts *Diminution de l'effet des marrages			
Efficacité	Population		Etat	
	Situation actuelle	2100 BRO ad/an	48,3 %	Perturbé
	Situation prévue	3500 BRO ad/an	80,5 %	Conforme
Avenant du SET				
Coût total MAC I				00 000 €

RAC 1 : contrôle le fonctionnement des passes à poissons
RAC 2 : assèchement du surs et du traitement des rejets
RAC 3 : suivi des populations (espèces protégées, espèces invasives...)

Financiers potentiels : AAPPMA, FD 46, AEAG, FNPF, Conseil Général, Conseil Régional, Etat, Europe, Collectivités, Syndicats

Remarques

-Retour progressif d'hydrophytes sur la rivière Lot fortement altéré par les marrages.